



le monde libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°693 JEUDI 4 FÉVRIER 1988 10,00 F

FAMINE... Y A BON LA CHARITÉ ?

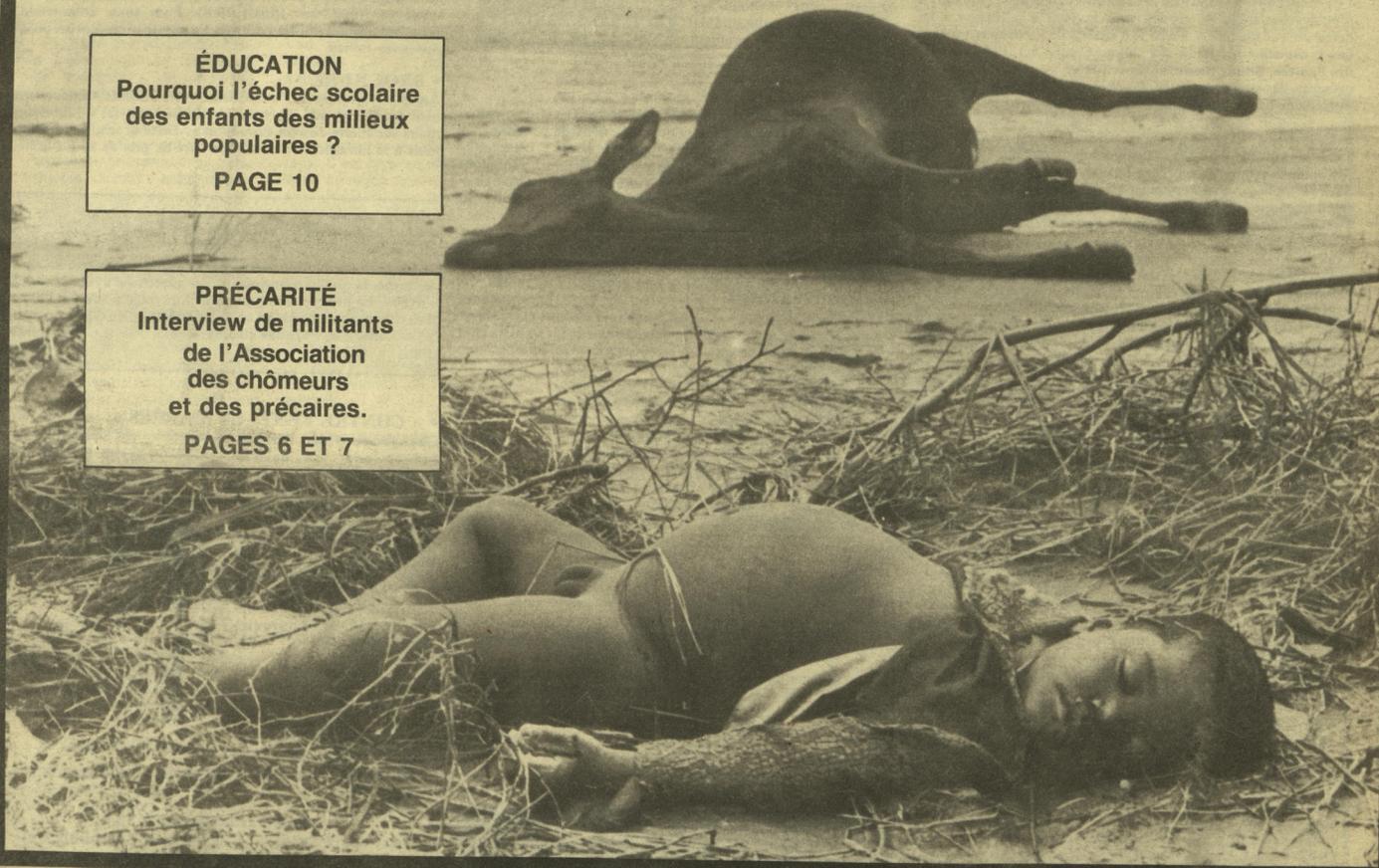


ÉDUCATION
Pourquoi l'échec scolaire
des enfants des milieux
populaires ?

PAGE 10

PRÉCARITÉ
Interview de militants
de l'Association
des chômeurs
et des précaires.

PAGES 6 ET 7



F°P. 2520

communiqués éditions

• BORDEAUX

On peut écouter des militants de la Fédération anarchiste sur la radio « La Clé des ondes » (95.3 MHz) :

• le vendredi de 21 h à 23 h, « On a fait » (émission anarcho-punk).

• un mardi sur deux, de 19 h à 20 h : « le forum des humeurs », avec la participation de diverses organisations politiques dont la F.A.

• BORDEAUX

L'union locale de la Fédération anarchiste poursuit la réfection du local anarchiste du 7, rue du Muguet. Par ailleurs, nous envisageons l'ouverture d'une salle de lecture où chercheurs et militants pourront consulter les nombreuses archives accumulées par plusieurs générations de libertaires. Tous ces travaux nécessitent des fonds conséquents : tout soutien financier des lecteurs du « Monde libertaire » sera donc le bienvenu. Chèque à l'ordre de S.C.E.G.I., à adresser à Fédération anarchiste, 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• BORDEAUX

L'Athénée libertaire poursuit ses activités au 7, rue du Muguet à Bordeaux : librairie anarchiste, bibliothèque de revues, café associatif, etc. Permanence : le samedi de 15 à 19 h.

• LILLE

Le Centre culturel libertaire organise une permanence librairie, chaque mardi de 19 h à 20 h et chaque samedi de 15 h à 19 h, au 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille, métro Fives (tél. : 20.47.62.65).

La prochaine conférence aura lieu samedi 27 février, de 15 h à 19 h, avec la participation de Franck Mintz, auteur entre autres de « L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire » (Ed. Maspero). Elle aura pour thème : « L'Espagne de 1936 à 1939 », une page d'histoire trop souvent méconnue ou falsifiée, des expériences autogestionnaires fantastiques, une problématique du changement social toujours d'actualité. Une exposition est également prévue au cours de cette après-midi (visible d'ores et déjà aux heures de permanence), ainsi qu'un diaporama sur les réalisations anarcho-syndicalistes entreprises par la C.N.T. Enfin, la bibliothèque de prêt vous offre par ailleurs plus de 600 titres et comporte de nombreux ouvrages sur l'Espagne libertaire.

• LILLE

Le groupe Benoît-Brouchoux a publié un tract double format ayant pour thèmes : propositions pour une société libertaire, présentation du Centre libertaire de Lille, stratégie, organisation et objectifs du mouvement social (disponible contre frais de port au siège du groupe : 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille).

• NANTES

La liaison Fédération anarchiste de Nantes assure désormais la vente du « Monde libertaire » tous les samedis matins au marché de Talensac à partir de 10 h 30.

• SEVRAN-BONDY

Le groupe Sevrans-Bondy de la Fédération anarchiste et le Cercle d'études libertaires de Bondy vous invitent à participer à un débat autour du film « Sacco et Vanzetti ». La projection aura lieu le samedi 6 février (à 20 h 30) au Centre A.L.F.A., 3, allée des Pensées, Bondy (donnant sur le 132 avenue Gallieni). Seront présents des animateurs de la revue « Itinéraire », dont le numéro de décembre est consacré à Sacco et Vanzetti.

• PARIS

Le groupe du 18^e et du 17^e de la Fédération anarchiste vendent le « Monde libertaire » gare Saint-Lazare, le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30, salle des Pas-Perdus au niveau des distributeurs de billets ; ainsi que place Clichy (à côté de la librairie), de 18 h à 19 h ; le dimanche sur le marché des Batignolles, et rue Lepic, de 10 h 30 à 12 h 30, devant la B.N.P.

• PARIS

Le groupe Pierre-Besnard de la Fédération anarchiste vend le « Monde libertaire » chaque mercredi soir de 18 h à 19 h, au métro Crimée (sortie rue de Crimée), et chaque dimanche matin de 10 h 30 à 12 h, métro Place-des-Fêtes (sortie Compans) sur le marché.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
N°..... Rue.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre
Règlement à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse,
joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

• AFFICHE

Le « Monde libertaire » vient d'éditer une affiche pour sa campagne de promotion (70 x 102) : 2,50 F l'unité, 1,00 F à partir de 10 exemplaires et 0,80 F à partir de 100 exemplaires. On peut se la procurer à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Depuis un siècle
les anarchistes
ont leur journal.
Depuis dix ans
il est hebdomadaire.

**le monde
libertaire**
CHAQUE JEUDI DANS LES PRINCIPAUX KIOSQUES

**CHAQUE SEMAINE
DES INFORMATIONS
EXCLUSIVES !**

...Et le point de vue
des anarchistes.

ABONNEZ-VOUS !
JUSQU'AU 28 FEVRIER, TARIF DE 1987.

• AFFICHE

Affiche Radio-Libertaire (dimension 70x102). Prix à l'unité 5 F, prix pour dix 2 F l'unité, prix pour cent 1,60 F l'unité. En ces périodes de menace, nous invitons les militants et sympathisants de Radio-Libertaire à soutenir celle-ci.



• LILLE

Le numéro 2 de la feuille « Humeurs Noires Graffiti », éditée par le groupe Humeurs-Noires de Lille, vient de paraître. Au sommaire : Anarchie ; Etudiants pas mendians ; L'exploitation : de Taylor au M.P.O. ; Vous avez dit Culture ? ; Un bloc-notes (nouvelles de Lille). On peut s'abonner : 6 numéros pour 30 F, à l'ordre de A.L.D.I.R. Adresse : A.L.D.I.R., B.P. 79, 59370 Mons-en-Barœuil.

• BROCHURE

George Orwell
La politique
et la langue anglaise



Le groupe Flores-Magón vient de sortir une brochure sur « La Politique et la langue anglaise », de G. Orwell, 1946 (16 pages, prix 7 F).

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

**LISEZ LE « MONDE LIBERTAIRE »
ABONNEZ-VOUS, SOUTENEZ-LE !**

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Dans le monde : Editorial, Y'a bon la charité, L'aide alimentaire en Ethiopie — PAGE 4, Lutes : En bref, Fermeture de collèges à Rennes, Syndicats et élections politiques, Licenciements dans le charbon, Foyer Bisson — PAGE 5, Société : Procès d'Action directe, Parc d'attractions en Ardèche, Montauban : colloque radio-actif — PAGE 6, Social : Interview de l'Association des chômeurs et des précaires — PAGE 7, Social : Interview (suite de la page 6), « Manifeste pour la garantie des moyens d'existence pour tous » — PAGE 8, Dans le monde : Le peuple haïtien entre l'oligarchie et la bourgeoisie, Israël : des balles ou des matraques ?, Esperanto en Asie — PAGE 9, Informations internationales : Espagne, Hommage à Max Sartin, Nouvelles d'Italie, Autriche : insoumis — PAGE 10, Education : L'échec scolaire dans les milieux populaires — PAGE 11, Expressions : Programmes de Radio-Libertaire, Cinéma, Notes de lecture — PAGE 12, Histoire : Irlande, vingt ans de luites.

communiqués

• MELUN

Le groupe Louis-Lecoin de Melun vous appelle à participer à la réunion-débat sur le désarmement organisée par S.E.M.A.P.O.R.E., le 19 février à 20 h 30, à la salle du palais de justice à Brie-Comte-Robert.

• TOULON

Le Centre d'études et de culture libertaire et le Collectif Antonin-Artaud (« groupe de psychiatisés en lutte ») organisent une exposition de collages et de dessins de Morino, du 13 février au 9 mars, au Cercle Jean-Rostand, immeuble Lamer, rue Montébello, Toulon. Vernissage samedi 13 février, à 15 h ; ouvert tous les jours du 13 au 20 février, de 15 h à 19 h. Ensuite, seulement les lundis, mercredis et samedis (15 h à 19 h). Entrée libre.

éditions

• « LE FARFADET »

La liaison de Nantes édite un journal « Le Farfadet », il possible de se le procurer sur le marché de Toulouse, tous les samedis matins, auprès des militants lors de vente du « Monde libertaire ».

• BRIQUET

Le groupe de la Fédération anarchiste et le Collectif anarchiste de Bourgoin-Jallieu ont édité un briquet « Ni Dieu ni Maîtres », rouge sur fond noir (prix : 15 F). Pour toute commande : « Contre courants », La Ladrère, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu.

• BROCHURE

Après le « Lexique de l'anarchisme », les éditions Akatene viennent de rééditer une brochure d'Aristide Lapeyre, « Libres opinions sur Pierre-Joseph Proudhon ». Cette brochure est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 10 F l'unité.

Souscription

Les éditions du Monde libertaire vont faire paraître, fin mai, le tome II des « Souvenirs d'un anarchiste » de Maurice Joyeux. Le prix de souscription de l'ouvrage est fixé à 100 F. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Didier Roy, et à envoyer à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

• « CONTRE VENTS ET MARÉES »

Changement de format, 8 pages pour un numéro exceptionnel, voici le n° 45 de « Contre Vents et Marées », journal d'humeur anarchiste, édité par le groupe de la Fédération anarchiste et le Collectif anarchiste de Bourgoin. Pour tout abonnement : « Contre-Courants », La Ladrère, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu (prix : 50 F).



Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M^o République)
Tél : (16.1) 48.05.34.08

L'AIDE HUMANITAIRE

Famines : y'a bon la charité ?

LES « french doctors » ont-ils coupé la langue de Bob Geldof ? Toujours est-il que ce sont eux seuls qui semblent avoir la parole aujourd'hui tellement leurs organisations ont pris de l'expansion. Série télévisée présentée comme un événement (à l'échelle de la télé) dans tous les médias, collectes permanentes de fonds par divers moyens, il est

beaucoup question en France ces temps-ci de « l'aide humanitaire ».

A priori, la question ne se pose même pas de savoir s'il faut être pour ou contre l'aide humanitaire... On peut même trouver assez inconvenant de se poser une telle question quand, concrètement, il y a urgence. Il se trouve pourtant — c'est l'évidence — que l'on vit

dans un certain contexte mondial économique et politique et dans ce contexte, pour être vraiment humanitaire, toute aide se doit (par définition) de faire abstraction de certains problèmes. C'est le principe de fonctionnement de la Croix rouge, ce n'est pas celui d'organisations humanitaires pour lesquelles au contraire le fait de pouvoir « témoigner » est une des principales rai-

sons d'être (1). Certains, donc, se posent des questions...

Qui aider ?

Cette « nouvelle » aide humanitaire a une vingtaine d'années. Sa force ne vient pas d'un bénévolat d'origine plus ou moins religieuse mais d'un marketing performant. Bien sûr, il y a toujours les grandes affiches exhibant un enfant squelettique qui surgissent chaque fin d'année, au moment des fêtes, quand la plupart des gens sont plus généreux qu'à l'habitude. Mais il y a aussi par exemple le shampoing qu'on paie dix balles et dont 50 centimes seront reversés à telle organisation.

Il y a maintenant une série de téléfilms qui, étant bien réalisés, constitue un produit qui se vend bien (à diverses télévisions dans le monde), et qui ne manquera pas de sensibiliser le téléspectateur... Le business fait donc bon ménage avec l'altruisme ! Quoique...

Altruisme, oui, mais pas envers n'importe quelles victimes de la famine et/ou de la guerre. Altruisme, oui, mais dans certaines limites car soigner des blessures, vacciner à tour de bras et apporter un minimum de nourriture n'est pas autre chose que prolonger périodiquement des vies de quelques mois. Organiser des survies en somme. Maintenir l'ordre établi, scandaleusement inégal. Il est donc permis de se poser des questions sur la valeur de l'aide humanitaire.

Sauver des vies est bien sûr du bon boulot, et garantir des survies aussi, mais il nous semble tout de même aller de soi qu'il faut faire mieux que ça, et que ce n'est pas en aidant la première organisation humanitaire venue qu'on y parviendra.

Que faire ?

Aujourd'hui ? Il est certes facile de répondre pour un monde futur,

un monde sans coercition, sans plus-value, un monde... libertaire. Car il est sûr que sans exploitation, mais aussi sans impérialisme visant à profiter des ressources d'un pays et à maintenir ce dernier dans un état de dépendance, chaque région, chaque pays ne peut-être qu'autonome, libéré de tous parasites. Les différences, les inégalités mêmes, qui se révéleront alors pourront être comblées par une vraie solidarité, une entraide entière et sans entrave puisque sans crainte de perdre une hégémonie qui sera alors abolie mais qui aujourd'hui limite toute aide humanitaire véritable.

Aujourd'hui, il s'agit donc de s'engager dans une aide humanitaire constructive, agir dans les régions défavorisées avant les catastrophes comme le pratiquent certaines organisations non gouvernementales (O.N.G.) (2) avec compétence... et sans héroïsme. Agir scientifiquement, dans le respect des populations et de leurs cultures, c'est agir pour le bien de tous. Agir scientifiquement, c'est bien sûr tenir compte de la diversité du monde, de la diversité des sols, des climats (3), etc.

Agir aujourd'hui d'une manière constructive et durable est évidemment indispensable. Participer à l'installation d'une ferme, par exemple, est un travail s'inscrivant dans une aide aussi limitée que locale, mais quoi de plus constructif ?

LE FURET

(1) Cf. article ci-dessous (N.D.L.R.).
(2) Faute de place, rappelons simplement les noms des plus connues en France : Terre des hommes, Frères des hommes, C.I.M.A.D.E., G.R.E.T., C.C.F.D., Volontaires du progrès... On pourrait aussi émettre des critiques à l'égard des O.N.G., souvent pour des raisons de religiosité.
(3) Les bavures de l'aide internationale sont innombrables. Une des plus connues : l'envoi par l'U.R.S.S. de chasse-neige à Conakry (Guinée).



Nouvelle famine en Ethiopie

LE cas de l'Ethiopie est tout à fait symptomatique des problèmes qui se posent à l'aide humanitaire, et ce n'est donc pas un hasard si une violente polémique s'est développée à son sujet dans l'intelligentsia parisienne il y a maintenant trois ans.

Rappelons brièvement les faits. L'Ethiopie, dictature militaire prosoviétique dirigée par le colonel Mengistu commémorait alors avec faste les dix ans de son régime socialiste. Pendant ce temps, la famine sévissait dans le nord du pays. On évalue à un million le nombre des victimes.

La famine, c'est indéniable, était la conséquence de la sécheresse. Mais était-ce une explication suffisante ? Cela faisait déjà plus d'une vingtaine d'années que dans la région, et particulièrement en Erythrée, les fronts de libération (1) indépendantistes de diverses obédiences entretenaient un conflit avec l'Etat Ethiope. Curieuse coïncidence ?

Il s'avérait dans le même temps que des tonnes de céréales moisissaient sur les quais des ports, que le gouvernement procédait — au moyen d'avions soviétiques — à des déplacements de populations vers le sud, moins peuplé et moins sec. Ce sont environ 500 000 personnes qui ont été transplantées, de la misère de leur région (Wollo, Tigré) vers la misère de camps « provisoires », où beaucoup sont morts de faim.

Le scandale

Savoir si Mengistu était plutôt machiavélique ou plutôt irresponsable ne changeait pas grand-chose à l'affaire, la situation était tragique. Médecins sans frontières avait vu alors ses membres expulsés pour avoir osé dire le scandale ; Bob Geldof avait lui

préférait continuer l'aide et donc « se taire », c'était l'alternative imposée par le gouvernement éthiopien.

Que fallait-il faire ? La question a fait couler beaucoup d'encre alors, du côté d'ex-gauchistes reconvertis en intellectuels libéraux. C'est bien en effet une véritable agitation politique qui avait alors été engagée par Médecins sans frontières à travers l'association « Libertés sans frontières », et les conséquences s'en font sentir aujourd'hui encore...

L'offensive anti-tiers-mondistes d'alors (2) aboutit à des positions critiques vis-à-vis de toute aide à l'Ethiopie (3), elle aboutit aussi à l'instauration d'une commission d'enquête en préalable à toute aide, autrement dit l'aide conditionnelle...

A nouveau la famine

Le gouvernement éthiopien lançait, il y a quelques mois, un appel à l'aide en raison d'une nouvelle sécheresse. Cinq à six millions de personnes, principalement dans le nord et l'est du pays ne peuvent maintenant survivre que grâce à une aide alimentaire. Cette aide existe, elle est organisée par l'O.N.U., la C.E.E. et des O.N.G. (4), principalement la Caritas, organisation chrétienne.

Le problème est-il résolu ? Loin de là ! Le désinvestissement de certaines organisations humanitaires succède aux campagnes de dénigrement dont ont été victimes celles qui poursuivaient leur aide. Et que devient l'aide que fournissent les Etats (occidentaux) via l'O.N.U. ou la C.E.E. ? Il s'avère que quand l'O.N.U. et/ou la Caritas parviennent à l'acheminer par une route récemment déminée, le risque subsiste comme le 23 octobre dernier, ou les F.P.L.T. et

F.P.L.E. attaquent le convoi et détruisent les camions.

La situation est complexe car il est évident que rien n'innocente un gouvernement qui consacre près de la moitié du budget de l'Etat à l'armée et à la police dans un pays qui, avec ou sans sécheresse, est l'un des plus pauvres du monde. Notons au passage que la part du budget réservée à l'agriculture va essentiellement aux fermes d'Etat, dont les deux tiers des paysans ne font pas (encore) partie...

Cependant, la complexité du problème rend facile l'attitude de distance par rapport à un tel médier. Il nous paraît pourtant aller de soi que l'on ne peut laisser mourir de faim des gens sous prétexte qu'on connaît les responsables du désastre. Cela n'a jamais suffi à leur donner des remords. Intervenir semble donc évident.

Intervenir aujourd'hui en Ethiopie, certains le font, échangeant la nourriture contre la construction des routes, mais aussi contre la construction (selon l'organisation charitable) d'une église, d'une mosquée ou d'une synagogue afin de prier n'importe quel dieu pour faire pleuvoir. A terme, ce type d'intervention nous paraît plus efficace quant à l'aliénation des populations que sur leur autonomie.

Gaspard PROUVAL

(1) Le Front de libération de l'Erythrée et le Front populaire de libération du Tigré sont les principaux.
(2) Yves Lacoste a, rappelons-le, très nettement éclairé la problématique dans son livre Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes, La découverte.
(3) Silence on tue. A. Gluksmann et T. Wolton : la position la plus extrême.
(4) O.N.G. : organisation non gouvernementale.

Editorial

EN Espagne, l'E.T.A. militaire désire renouer le dialogue interrompu avec le gouvernement espagnol. En proposant une trêve immédiate de soixante jours au Pays basque espagnol, elle demande en échange la fin des « hostilités policières » et la reprise, à Alger, des contacts entre indépendantistes basques et autorités espagnoles. L'attentat de Saragosse, il y a six semaines, qui avait provoqué la mort de onze personnes dont quatre enfants, semble maintenant être considéré comme un « accident de parcours » ou comme l'ultime folie terroriste des jusqu'aboutistes. On peut hélas ! également penser que cet attentat aveugle a été orchestré pour compenser la faiblesse militaire actuelle de l'organisation indépendantiste, afin d'aborder en meilleure position une négociation inéluctable.

Cet affaiblissement de l'E.T.A. a été rendu possible par la démocratie de la vie politique espagnole, la collaboration fructueuse entre les polices espagnole et française, ainsi que par les libertés prises envers les droits démocratiques dans ces deux pays par leur gouvernement respectif (utilisation des barbozues du G.A.L., non respect du droit d'asile et des droits élémentaires des réfugiés basques en France) et le laissez-faire des organisations révolutionnaires.

Aujourd'hui, à moins de provocations sanglantes des ultras de l'un ou l'autre bord, la solution du problème basque apparaît clairement. Un accord à court terme, entre l'Etat espagnol et l'E.T.A., à propos de l'amnistie des militants incarcérés pour des délits autres que ceux de sang est envisageable. Puis, progressivement et simultanément, l'abandon de la lutte armée et la libération de tous les incarcérés seront envisagés. Parallèlement à ces accords « militaires », une négociation politique pourrait se dérouler entre l'Etat espagnol et Herri Batasuna (formation proche de l'E.T.A., légale et légaliste) au sujet de la reconnaissance du droit à l'auto-détermination, le rattachement de la Navarre au Pays basque et le remplacement des forces de l'ordre espagnoles par la police autonome basque.

A ce moment, la lutte de libération nationale basque aura remporté un certain nombre de succès, mais la lutte de classe et la libération sociale se retrouveront orphelines. Les travailleurs, une fois de plus, seront spoliés de la victoire par les éléments de leur propre bourgeoisie. La lutte essentielle à mener restera encore à faire, contre la bourgeoisie basque et le pouvoir étatique, pour une société égalitaire et sans exploitation économique.

SYNDICATS

Remettre la sociale à l'ordre du jour !

A PRÈS avoir occupé le créneau pour la défense du droit de grève, la C.G.T se prépare au « débat pour l'élection présidentielle ». Henri Krasucki, secrétaire général de l'organisation, et dont on dit qu'il est pour l'indépendance de la C.G.T. (1), a prononcé lors de sa dernière conférence de presse une petite phrase qui, sûrement, a son importance : « Nous ne récusons aucune ressemblance ou convergence pourvu qu'elles soient vraies ».

en bref...en bref...

• **ESPERANTO.**
Le S.A.T.-Amikaro nous informe que des stages de perfectionnement en esperanto auront lieu au mois de février :
6 et 7 février pour le niveau 2 et le 20 et 21 février pour le niveau 3. Pour s'y inscrire, s'adresser au S.A.T.-Amikaro, 67, avenue Gambetta, 75020 Paris. Coût de chacun de ces stages : 80 F, 50 F pour les étudiants et jeunes de moins de vingt ans. D'autre part la médiathèque de langues du Centre Pompidou dispose de deux méthodes de S.A.T.-Amikaro.

• **LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME.**
La Ligue des droits de l'homme rappelle qu'elle tient à la disposition des intéressés (au prix unitaire de 85 F, plus 10% de port) le rapport de la commission constituée à son initiative en vue de rechercher la vérité sur les violences commises à l'occasion des manifestations d'étudiants et de lycéens provoquées par le projet de loi Devaquet. Lecture instructive surtout pour certains politiciens du Var !

• **ÉTUDIANTS ANARCHISTES DE PARIS.**
Les étudiants anarchistes parisiens se réuniront le 6 février 1988 au 33, rue des Vignoles (métro Buzenval ou A. Dumas). Il y sera discuté entre autres des différentes méthodes d'action, au sein de la fac ou hors de la fac, nécessaires à l'émergence de nos idées au sein de la société actuelle. Venez nombreux avec des propositions. Réunion à l'appel de toutes les composantes du mouvement libertaire dans les universités.

• **PROCÈS.**
Le directeur de publication du journal « Abil » passe en procès le mercredi 17 février à 14 h à Pau. Pour protester contre ce jugement portant atteinte à la liberté d'expression, vous pouvez envoyer un télégramme demandant la relaxe à : M. le juge, affaire « Abil », audience du 17 février 1988 à 14 h.

• **COMITÉ DE SOUTIEN AUX RÉFRACTAIRES.**
Les permanences objectionnantes antimitaristes du samedi après-midi à la librairie du Monde libertaire sont suspendues. Toute personne intéressée par des renseignements est priée de nous contacter au 43.03.62.03. Répondeur antimilitariste, lors de la permanence, le mercredi de 21 h 30 à 23 h. Il est possible de prendre rendez-vous.

A l'intention de ceux qui n'avaient pas compris, Krasucki a retapé son clou : « La droite et le patronat sont nos adversaires. Ils combattent la C.G.T. ; aucun syndicat ne les combat plus fermement que nous en défendant les revendications. La gauche existe, mais elle est pluraliste. Chaque formation répond de ce qu'elle fait ou ne fait pas, ce sont surtout les actes qui comptent. La C.G.T. défend bien les intérêts du monde du travail et fait des propositions correctes. Quiconque défend les intérêts du monde du travail doit nécessairement avoir des ressemblances avec la C.G.T. ». Ce jeu des « ombres chinoises » est bien entamé !

Il serait tellement plus simple de dire que ceux qui veulent voter pour Lajoinie ou un autre le fassent, et que tout le monde ouvrier uni dans les luttes tape un grand coup pour entraver les profits du capital. Mais la logique interne de la « caisse de résonance C.G.T. », que sera le syndicat pendant quelques mois, obéit toujours à la logique léninienne de la dépendance partisynical. Krasucki aura beau dire que la confédération « n'appellera à voter pour aucun candidat précisément, ce n'est pas son rôle », la réalité de l'action confédérale à venir contredira ses déclarations...

Du côté des autres syndicats, il n'y a aucune surprise de la part de la C.F.T.C., de la C.G.C. ou de F.O. La politique est exclue traditionnellement des débats, et même si pour certains ça flirte avec la droite, tout le monde fait comme F.O. qui « ne s'adresse jamais aux candidats ».

Ceux que l'on attend avec impatience au tournant, c'est bien sûr Edmond Maire et la direction de la



Henri Krasucki, Jacques Ralite, Paul Laurent et André Lajoinie.

C.F.D.T. On se souvient, bien sûr, des déclarations dithyrambiques de Maire et consorts au moment de l'élection de Mitterrand en 1981. Mais un parfum de « dépolitisation », plus que d'anti-électorisme, fait dire au texte de la C.F.D.T. : « il ne suffit pas de programmes électoraux pour faire face au chômage et à l'aggravation de la situation économique. Les alternances de 1981 et 1986 l'ont bien démontré ».

Et l'indépendance syndicale ?

Quoi qu'il en soit et quelle que soit la boutique des syndicats avec pignon sur rue, on reste sur sa faim question « autonomie » syndicale. C'est Gérard Gaumé, membre du comité confédéral C.G.T. et socia-

liste, qui dit que le problème n'est « pas tellement de dire ce qu'il faut voter, ce qui n'a aucun effet, mais d'être une locomotive du mouvement populaire pour gagner la présidentielle, et non la roue de secours d'un wagon de queue. » La formule est plaisante... mais d'indépendance du mouvement syndical, point ?

Qu'ils se revendiquent ou non, les syndicats considèrent les conflits où ils ont de l'influence comme des points à engager pour le « new deal », la nouvelle donne qui aura lieu après l'élection. On croit se battre pour le droit de grève, pour ses conditions de travail, et en réalité on redore un peu le blason confédéral...

D'« outre-Alpes » nous viennent de drôles de nouvelles. Alors qu'en France, chez les cheminots, les

sanctions pour les grèves de l'hiver 1986-1987 tombent encore, en Italie les trois principales centrales ont présenté une « plate-forme de réglementation du droit de grève ». Nous n'en ferons pas pour l'instant de commentaires et nous nous bornerons à rapporter la réaction du ministre du Travail, socialiste : « Cette proposition des syndicats représente un véritable tournant, une profonde réforme dans les relations sociales. C'est une occasion qu'il ne faut pas perdre. » C'est cette Europe qu'ils veulent ? Y'a du pain sur la planche pour les « bons bougres », pour remettre la sociale à l'ordre du jour !

J.-P. G.

(1) Il y a quelques mois dans le défunt *« Monde libertaire »*, Henri Krasucki avait déclaré qu'il regrettait l'image partisane de la C.G.T. Depuis une « clarification » a sûrement eu lieu !

ÉDUCATION NATIONALE

On restructure !

RENNES, ville d'environ 230 000 habitants, est à l'image de beaucoup d'autres villes françaises : une ville de tradition bourgeoise, avec ses commerces de luxe, ses écoles privées où la sélection par l'argent est de vigueur, et ses Z.U.P. nées dans les années 1960-1970, construites à la va-vite pour satisfaire aux besoins les plus urgents.

La Z.U.P. Sud de Rennes n'échappe pas à ce schéma, regroup-

ant plus de 50 000 personnes, elle ressemble à la majorité de ces zones avec des H.L.M., des centres commerciaux et quelques lycées et collèges. Quatre de ces collèges sont aujourd'hui au centre d'un débat passionné. Le conseil régional d'Ille-et-Vilaine a décidé la fermeture d'au moins un de ces collèges, voire de deux.

Prenant comme prétexte le peu d'élèves dans ces collèges, soit envi-

ron 500 élèves pour chacun d'entre eux, et leur dissémination à travers la Z.U.P., le conseil régional prend au pied de la lettre les dernières déclarations du ministère de l'Éducation nationale, prônant la restructuration et la rentabilisation de l'enseignement, et tout ceci évidemment au détriment de la qualité.

En effet, la fermeture de quelques collèges de moyenne dimension ne fera qu'accroître l'effectif de la super usine de l'enseignement secondaire rennaise qu'est le lycée de Bréquigny avec ses 5 000 élèves. Ce lycée, très prévoyant, prépare déjà la construction de plusieurs classes mobiles pour accueillir les nouveaux élèves.

Une réaction imprévue

Enseignants, personnel administratif et d'entretien, parents d'élèves ont aussitôt réagi en créant un front uni des quatre collèges menacés de fermeture. Grèves dans les collèges, interventions au conseil régional, manifestations de rue pour dénoncer et combattre les fermetures.

Les professeurs mettent en évidence les contradictions entre les dernières déclarations de Monory (celui-ci voulant 80% de jeunes bacheliers) et la situation d'échec scolaire où se trouve beaucoup de jeunes dans les usines de l'Éducation nationale.

Ne s'attendant pas à une telle réaction de la part de la population de la Z.U.P. Sud, le conseil régional a dû faire machine arrière et remettre sa décision à plus tard. Affaire à suivre...

FRANCIS (Gr. de Rennes)

Partir, c'est mourir un peu

Voie ferrée coupée, puis brûlés, manifestation, puis rétablissement de l'ordre par les forces du même nom après avoir pris en otage quelques syndicalistes.

C'est encore un drame économique sur fond de lutte de classes auquel il nous est permis d'assister dans ce début d'année 1988. Les principaux acteurs en sont, d'un côté les mineurs de charbon du Bousquet d'Orb (Hérault) et les syndicats C.G.T., F.O., C.F.D.T., de l'autre la rentabilité, le profit interprétés par le patron de service aidé par la gendarmerie. L'histoire est presque banale : vingt et un jeunes mineurs sur une centaine que compte l'exploitation, vont perdre leur emploi ; ce qui va contribuer encore un peu plus à désertifier les Hauts Cantons de l'Hérault. Les mineurs réagissent. Ils demandent le maintien, le développement du charbon (180 000 tonnes par an et 60 embauches) et l'arrêt des importations. Le patronat ne veut rien entendre. Alors les jeux sont-ils faits ? N'y a-t-il pas d'« happy end » en perspective ? Les dés sont-ils pipés ? Suite au prochain acte.

Claude (Béziers)

ÉCOUTEZ
RADIO-LIBERTAIRE
89.4 MHZ
PARIS

FOYER BISSON

La lutte continue

COMME nous l'avions annoncé (*Monde libertaire* n° 691), le Bureau d'aide sociale de Paris poursuit les résidents du foyer Bisson en vue de les expulser. Le tribunal a dû cependant reporter sa décision du fait qu'il manquait un certain nombre de pièces essentielles dans le dossier du Bureau d'aide sociale, comme le permis de démolir ou la notification de résiliation du contrat de résidence...

Par ailleurs, tout en ayant demandé aux résidents de partir avant le 31 décembre, le Bureau d'aide sociale leur a demandé le loyer de janvier. Ceux-ci, qui continuent à occuper effectivement le foyer, ont réglé ce loyer ; mais il n'y a pas de petits profits, et le B.A.S. réclame aussi 200 F par jour et par résident de dommages et intérêts !

Dans le même temps, le peu d'entretien qui était fait a logiquement été supprimé et ce sont les résidents qui l'effectuent eux-mêmes désormais. L'occupation du foyer et l'organisation d'une défense à l'attaque juridique dont ils sont victimes ne sont pas les seules armes des résidents du foyer de la rue Bisson, à Belleville.

On a pu les voir la semaine passée s'enchaîner sur le parvis de Notre-Dame, aidés par des résidents d'autres foyers gérés par le Bureau d'aide sociale. En effet, tous savent maintenant que le Bureau d'aide sociale gérait 17 foyers il y a quelques années et seulement 8 aujourd'hui, tous savent bien qu'ils vivent dans les mêmes conditions de loyers prohibitifs et d'entretien superficiel ; tous se savent dans une situation potentiellement similaire à celle du foyer Bisson, victimes d'une politique délibérée visant à faire de Paris une ville de luxe ou ne résideront que des bourgeois. Les résidents sont déterminés, la lutte continue.

LE FURET

PROCÈS

Action directe : toujours seuls

UN précédent article, paru dans le n° 691 du Monde libertaire, évoquait le désir de respectabilité et le refus de l'amalgame, comme causes du « black-out » observé par l'extrême gauche et la plupart des groupes anarchistes au sujet d'Action directe, y compris sur la question de la répression. Cette attitude n'est-elle pas une rédition face à la théorie de la mouvance développée par l'Etat pour contenir encore plus étroitement toute contestation au sein des cadres institutionnels ?

Dans l'aquarium...

Le récent procès en correctionnelle d'Action directe, dont l'arrêt est fixé au 12 février, juge uniquement « l'association de malfaiteurs ». Les débats ont précisé la notion de mouvance, notion on ne peut plus floue juridiquement, alors qu'en termes policiers elle est à la fois très étendue dans son principe et très précise dans son application : tu tousses, t'es mort. Ce procès fut surtout celui de celles et de ceux qui, sans se revendiquer d'Action directe, lui ont manifesté leur solidarité ou, plus ou moins en connaissance de cause, apporté un soutien. De Paula Jacques aux rédacteurs de l'Internationale, l'inculpation recouvre ceux qui sont affectivement proches de l'un ou l'autre des militants d'Action directe et ceux qui se sont déclarés politiquement solidaires du groupe.

Mais les chefs d'accusation, qui masquent les véritables mobiles de l'inculpation, n'auront manifestement pas tenu la route lors du procès. Accusés d'avoir proposé à des ouvriers de Renault-Cleón de « jambiser » (1) des petits chefs, les rédacteurs de l'Internationale sont incarcérés depuis trois ans. En dépit

d'une demande officielle, le 17 juillet 1985, ils ne seront jamais confrontés à leurs accusateurs. Ils ne le verront qu'à l'audience où ces témoins se rétracteront, accusant publiquement la police d'avoir exercé des pressions pour orienter leurs dépositions. Contre Salvatore Vicosia, l'accusation retiendra une mallette trouvée chez lui et présentant des traces d'explosifs. Seulement, l'existence de cette mallette, non inventoriée par les enquêteurs lors de la perquisition, n'apparaîtra que dix jours plus tard dans les dossiers de la police. Comment ne pas songer à l'affaire des Irlandais de Vincennes et à la mise en scène de « preuves » fabriquées par la police elle-même.

Que reste-t-il alors ? Contre Paula Jacques d'avoir été amoureuse ; contre Sandrine Guibert et Charlotte Granier d'avoir loué des appartements à des militants dont elles ignoraient les activités et jusqu'à l'identité ; contre Bruno Baudrillart, Jean Asselmeyer, Dominique Poirré et Annelise Benoit d'avoir publié des textes d'Action directe dans l'Internationale ; contre Salvatore Nicosia d'être « communiste de base » et, peut-être, surtout italien. Car la police n'a jamais renoncé à établir l'existence de liens unissant Action directe et divers groupes activistes transalpins.

... Il n'y a pas d'eau

Il y a quelques années, le Monde libertaire avait dénoncé les tentatives de pression exercées sur notre camarade Orazio Valastro, réfugié en France. Enlevé en Ardèche par des hommes se réclamant de la police, il s'était vu proposer sous peine de représailles d'infiltrer les milieux parisiens d'Action directe afin d'établir, déjà, l'existence de

cette fameuse et mythique liaison France-Italie. Grazio n'avait, à l'époque, pu sortir de ce traquenard qu'en portant plainte auprès du procureur de la République dès la fin de sa séquestration et en faisant publiquement connaître sa mésaventure.

Instruction à charge, mépris des droits de la défense, assimilations et amalgames, il n'y a rien d'exceptionnel dans ce procès, mais les mêmes méthodes qu'utilise le pouvoir établi chaque fois qu'il veut liquider ceux qui s'opposent à lui par les moyens de la violence physique. Non, vraiment rien d'exceptionnel, mais au contraire des méthodes de plus en plus systématiques. Car les procès d'Action directe ne s'analysent réellement que situés dans le contexte général du développement répressif actuel.

Quelles luttes

C'est de plus en plus fréquemment, au cours de ces derniers mois, la substitution des mesures administratives (l'arbitraire policier) aux procédures juridiques légales, appliquées tout d'abord aux réfugiés Basques et récemment aux Irlandais, les rafles parmi la population du pays Basque, les poursuites contre le journal Abil, l'inculpation de syndicalistes parce qu'ils hébergèrent des réfugiés italiens... Lorsque la mesure paraît trop scandaleuse et risque de mobiliser l'opinion, le pouvoir fait ponctuellement machine arrière (comme pour Gianfranco Pancino) sur les cas d'espèce sans que cela porte à conséquence. Cette situation est un pur produit de la soft-idéologie, qui aménage un certain nombre de valeurs morales (essentiellement incarnées, puis largement galvaudées, par la gauche) aux rigueurs du temps plutôt que de combattre pour elles.

C'est dans cette situation qu'il faut situer le procès, mais aussi les activités d'Action directe. Parler de « desperados » est insuffisant pour régler la question de la lutte armée ; à moins que le mouvement anarchiste cesse de revendiquer et rougisse de noms comme Francisco Ascasso, les frères Sabate et tant d'autres « praticiens de la gâchette ». La question de la lutte armée est un point sur lequel nous

mouvements révolutionnaires. Notamment la question de l'autonomie relative du « politique » et du « militaire » : appréciation de l'ampleur et de la nature d'un mouvement social, organisation et interrelation entre ce mouvement social et les outils dont il se dote, détermination des luttes et des objectifs, subordination des groupes armés. Autant de questions, au cœur de l'échec des révolutions passées, qui



ne sommes pas éloignés de cette définition qu'en fit le M.I.L. (2) : « En premier lieu, il faut distinguer le concept d'agitation armée de celui de la lutte armée ou militaire. Un « noyau » de lutte militaire ne cherche pas de bases politiques de lutte de classes, mais se considère comme l'avant-garde ou le « fer de lance » de la lutte et trouve ainsi en lui-même sa propre justification. Par contre, un « noyau » d'agitation armée ne peut admettre de mythifier son activité en se considérant comme autosuffisant, mais il se définit par sa relation avec la lutte de classes. Un groupe d'agitation armée est un groupe d'appui qui situe sa propre activité au sein de l'ensemble des luttes de classe du prolétariat, qui fait partie de cette lutte de classes. » (3)

L'activité du groupe de lutte armée (ou militaire) Action directe, fut destinée à remplacer « l'offensive générale des masses et l'insurrection finale par une lutte toujours minoritaire ». Avant même sa constitution, Action directe était déjà condamnée par ses premières références. Certes, cette distinction est largement insuffisante, puisqu'elle ne résout pas d'autres questions incontournables auxquelles se sont heurtées tous les

continuent de se poser. Autant de questions qui ne pouvaient pas se poser à Action directe.

C'est cette lutte-là que nous refusons de rejoindre. Incarcérés, à l'isolement complet, très affaiblis par leur grève de la faim, les militants d'Action directe n'ont rien montré que nous ne savions tous dès le départ : la nature foncièrement répressive de l'Etat. Et leur propre isolement. Il n'est même pas sûr que l'Etat leur laisse, comme une ultime affirmation et un ultime refus, de se laisser mourir. Il peut tout aussi bien, après les avoir détruits, les conserver à l'état de légumes. Et c'est dégueulasse. Mais l'Etat peut être vraiment totalitaire.

Reste à toutes celles et tous ceux qui sont dehors, et n'ont pas renoncé à un monde nouveau, à construire une véritable alternative de rupture avec le vieux monde.

G. COSTE (Gr. Sabate)

(1) Estropier d'une balle dans la jambe, méthode mise en pratique en Italie durant les années 70. adhérents des années 70, auto-dissolus en 1973, puis démantelés par la police française. (2) Texte écrit par le M.I.L. en octobre 1972 et publié au printemps 1973 dans la revue Cra n° 1.

PARC D'ATTRACIONS

Les loups dans la bergerie

LA grande mode des parcs d'attractions est lancée. Après « Marne-la-Vallée », nous aurons l'« ArdècheLand ». Une famille — Mme Auzeas et son fils — tient habilement les rênes de deux projets qui se recoupent : l'installation dans l'Ardèche de lions et la construction d'un village résidentiel de 420 bungalows, équipés pour une clientèle de luxe (2 000 à 3 000 personnes attendues). L'investissement prévu est de 700 millions pour le parc et de 200 millions pour le village.

Richesse et prospérité ?

La société Free Flow Nederland assure une étude de faisabilité du

parc. L'étude du projet est confiée à la société C.O.R.E.A.M. (Paris), dont Colette Auzeas est la P.-D.G. Quant au village résidentiel, situé au hameau de Cogues à Gras, propriétaire et entrepreneur font partie d'une seule et même famille celle de Colette Auzeas, épouse de l'industriel d'Aubenas soutient, par l'intermédiaire d'André Fangier qui en est le président, ce projet mégalo-industriel. Toute la presse locale plébiscite tambour battant ce qui devrait apporter richesse et prospérité aux Ardéchois.

Qu'en est-il ? Dans un premier temps, Jean-Claude Chotard, qui travaille pour la famille Auzeas, est prié d'aller s'installer ailleurs avec son troupeau de 300 brebis. Suite à des promesses verbales, il n'a pu obtenir du tribunal de Pri-

vas sa reconnaissance de « fermier en place ». Berger en sursis, il se demande ce que deviendra son troupeau ; mais qui s'en préoccupe !

L'Ardèche compte 7 000 demandeurs d'emplois, suite aux licenciements de 1982, fait donc figure de « sauveur ». Malheureusement, les emplois créés ne seront que saisonniers et subalternes (éboueurs, plongeurs, balayeurs...) spécialement réservés aux autochtones.

Pour un tourisme à visage humain

Quant au tourisme dans cette région, il est déjà trop bien représenté et atteint son paroxysme dans les encombrements des Gorges de l'Ardèche. On connaît les méfaits des vacances « industrielles » (600 000 visiteurs escomptés dès la première année) crachant toutes sortes de pollutions : destruction du site, disparition d'espèces animales et végétales ; pollution des eaux ; dégradations des propriétés. Pour contrecarrer cet envahissement, sauver l'environnement et protéger la tranquillité d'un tourisme à visage humain déjà implanté, maintenir et développer une vie agricole, vous pouvez agir. L'Association pour la sauvegarde et la protection de l'Ardèche du Sud attend vos signatures et votre soutien. Contactez Jean-Michel Chatelain, 5, avenue Courteline, 75012 Paris.

E.

ANTINUCLÉAIRE

« Responsables »

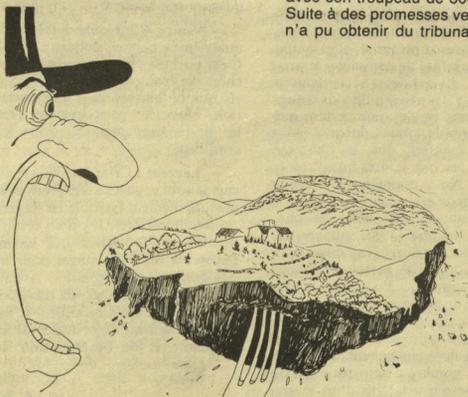
SAMEDI 23 janvier, à Montauban, avait lieu un colloque sur le thème de la « sécurité du nucléaire ». Plusieurs organisations manifestèrent dans les rues de Montauban, et occupèrent les locaux de La Dépêche du Midi. D'autres organisations assurèrent une « présence critique » (d'après leur communiqué), notamment le comité Tchernobyl-Golfch de Montauban et le comité antinucléaire de Gascogne.

Le lendemain, La Dépêche du Midi s'élevait contre « les méthodes fascistes employées par de soi-disant antinucléaires », les accusant d'avoir empêché les journalistes de travailler et d'avoir détérioré les locaux. Le 25 janvier 1987, les deux comités déjà cités condamnaient, eux aussi, « énergiquement les vio-

lences commises dans les locaux de La Dépêche du Midi par des individus étrangers à leur mouvement ».

Un autre article, rendant compte du débat, en soulignait le sérieux dû à la présence « des spécialistes, des professeurs, des médecins, des responsables, (...) ». Bref, les antinucléaires « responsables » ne pouvaient que rejeter les « incontrôlés ». Comme toujours le bon peuple est prié d'écouter tous ces personnages sérieux. Mais le sérieux n'exclut pas l'humour (involontaire), et le président du conseil général, Jean-Michel Baylet, conclut : « Nous avons pu nous enrichir mutuellement de nos différences ». Tout un programme (nucléaire) !

SAINT-CROTON



c'est un peu

cupée, pneus ion, puis réta- dre par les for- m après avoir ques syndica-

n drame éco- de lutte de nous est per- ans ce début es principaux d'un côté les on du Bous- rault) et les à. T. F.O., re la rentabi- prétés par le aidé par la 'histoire est 'ingt et un jeu- une centaine loitation, vont i ; ce qui va un peu plus à ts Cantons de neurs réagis- nt le maintien, du charbon ar an et 60 l'arrêt des patronat ne re. Alors les N'y a-t-il pas en perspec- nt-ils pipés ? acte.

ude (Béziers)

EZ RTAIRE HZ S

INTERVIEW

Association des chômeurs et des précaires

Stages sous-payés, précarité, chômage, pauvreté sont des réalités de nos sociétés industrielles. La capitalisme a su briser les acquis ouvriers résultant de longues luttes sociales et façonner aujourd'hui à son gré le code du travail. Des chômeurs et des précaires s'organisent pour revendiquer un revenu garanti égal au S.M.I.C. Si cet objectif ne remet pas en cause fondamentalement la société d'exploitation et d'inégalités sociales, par ses implications (contestation du travail salarié, redistribution partielle des fruits de la productivité, etc.), il constitue un pas sur la voie d'une société plus égalitaire.

L'interview que nous avons réalisée avec des membres de l'Association des chômeurs et des précaires (A.C.P.) (1) sera divisée en deux parties. Cette semaine, nous abordons les problèmes du chômage et de la précarité, de l'organisation de ceux qui en sont victimes, et les objectifs de l'A.C.P. Nous espérons que ces quelques réflexions contribueront à alimenter un débat essentiel sur les transformations de la société actuelle.

Le comité de rédaction

(1) L'A.C.P. tient des permanences tous les mercredis, à 18 heures, au 85 bis, rue de Menilmontant, 75020 Paris.

— « **Monde libertaire** » :
Pouvez-vous, au début de cette
année 1988, dresser un bilan de la
situation des chômeurs et des pré-
caires en France : nombre, ressur-
ces, situation...

— **Yann** : On peut rappeler les deux millions sept cent mille chômeurs, dont huit cent mille de longue durée (plus d'un an). Ce sont des chiffres officiels que tout le monde connaît, d'autres sont plus intéressants... Pour ces deux millions sept cent mille chômeurs, il y en a plus de quatre millions cinq cent mille par an qui passent par l'A.N.P.E. Et l'on retrouve des problèmes qu'on constate partout dans les chiffres du chômage : les chiffres donnent des stocks, alors que la réalité se pose en terme de flux. Le nombre de personnes concernées dans chacune des catégories qu'on peut considérer est beaucoup plus important que le stock donné par les statistiques officielles. Quand les chiffres de l'intérim, par exemple, sont pour fin 1986 de l'ordre de 2%, ils sont donnés en équivalent travailleurs constants, le nombre de personnes concernées est au moins deux à trois fois plus fort.

On a le même type de problème quand on cherche à chiffrer les petits boulots, avec des catégories que l'I.N.S.E. a tenté de définir : c'est-à-dire des emplois à temps très partiel (durée inférieure à 20 heures) et des emplois avec des contrats à durée déterminée (inférieure à 1 mois). On arrive à 6% de la population active occupée. Ce qui est déjà un chiffre non négligeable, mais le nombre de personnes concernées est un chiffre supérieur. D'une façon générale, on a énormément de mal à arriver à un chiffre global. D'après les dernières estimations (même contrat à durée déterminée) représente à peu près 20% des actifs occupés. Un chiffre tout à fait considérable... Si on prend ce type d'emploi, plus les chômeurs, on arrive pas loin du quart de la population active.

Les données en terme de flux sont presque aussi saisissantes : les derniers chiffres à disposition, de 1986, indiquent que 70% des nouveaux contrats d'emploi sont des contrats à durée déterminée et que 50% des

entrées à l'A.N.P.E. font suite à la fin d'un contrat du même type. C'est donc des chiffres très importants. Autre donnée essentielle : tous ces emplois sont surreprésentés dans les secteurs créateurs d'emplois : services et commerces, emploi féminin, etc.

— **Laurent** : Je crois qu'il faut insister là-dessus... quand on voit comment se développent le chômage et la précarité, quels types d'emplois sont des emplois précaires... il ne s'agit pas du tout d'un phénomène de crise, de quelque chose de conjoncturel. L'avenir du travail est en train de se dessiner à travers la précarité. Ce sont les secteurs créateurs d'emplois, les secteurs du travail féminin, qui sont les plus touchés par les mesures dérogatoires au droit commun.

— **Yann** : On peut dire que l'intérim a augmenté de 40% au premier semestre 1987, c'est assez considérable. Il y a une progression de 50% du nombre de postes à durée déterminée entre 1983 et 1987. Un autre chiffre peu connu, c'est le nombre de Stages d'insertion à la vie professionnelle (S.I.V.P.) : 70 000 au premier semestre 1986 et 167 000 au premier semestre 1987. Uniquement pour les S.I.V.P.

— **Laurent** : Il y a un développement depuis 1978 de formules d'emplois appelées stages et sensées amener une formation à ceux qui les occupent... en fait, c'est du travail en entreprise sous prétexte de formation. Les S.I.V.P., c'est travailler 39 heures par semaine pour un salaire dont une part est payée par l'Etat et l'autre par l'entreprise. Actuellement, les S.I.V.P. représentent 30 000 embauches par mois...

— **Yann** : Ces chiffres concernent relativement ce que l'on appelle le travail clandestin. Les chiffres sont encore plus clandestins ! Le dernier que j'ai entendu citer, c'est 50% dans un département, il est vrai bien particulier, le Var. Près de 50% du travail correspond à un travail clandestin. Encore plus précaire, donc, que les formes qu'on a vues jusqu'à maintenant. (...)

Du point de vue de l'indemnisation du chômage, ou des « salaires » des travailleurs précaires, on a

le même type de problème : tout est fait pour individualiser aussi bien l'indemnisation que les revenus. Ce que l'on peut dire, c'est que globalement des gens comme les stagiaires (T.U.C., S.I.V.P., etc.) sont actuellement rémunérés aux alentours de 2 000 F par mois. Quand je dis aux alentours, cela peut être 1 500 F pour les stagiaires modulaires, 2 500 F pour certains postes de S.I.V.P. Un chômeur indemnisé par les A.S.S.E.D.I.C., en ce moment, touche en moyenne 3 000 F par mois. Avec des indemnités beaucoup plus fortes quelque fois, mais aussi plus faibles. Un million de chômeurs inscrits à l'A.N.P.E. ne touchent rien du tout. Un chômeur en fin de droit perçoit 67,90 F par jour.

Pour le travail précaire non directement contrôlé par l'Etat, les disparités sont encore plus grandes. Il y a des boulots à temps partiel qui sont payés 1 500 F par mois. En revanche des gens qui font ce type de boulot, comme travailleurs qualifiés, peuvent gagner jusqu'à 15 000 F par mois... par exemple sur des chantiers à l'étranger. Le problème n'est pas tellement le revenu mensuel, mais le revenu réel annuel ou le revenu mensuel régulier. Les données statistiques manquent et un travail important à faire serait une enquête générale sur le revenu des chômeurs et des précaires, parce que c'est une chose de quasiment inaccessible à partir des données générales.

— **M.L.** : Comment expliquez-vous cette situation de précarité dans la société capitaliste ? Par rapport à la crise économique et dans l'absolu...

— **Yann** : On peut effectivement répondre par la crise, mais en disant que la crise n'explique pas grand chose. A notre avis, ce qu'on pourrait appeler crise économique n'est même pas l'essentiel. Pour nous, la précarité et le chômage sont avant tout une réponse apportée par ce qu'on pourrait appeler le capital à une situation de crise du profit. Le capital, cela peut être le patron individuel, le patronat collectif ou l'Etat-patron. Cela dépend de l'analyse de fond. Crise du profit, mais aussi crise du contrôle qui a pu durer jusqu'à la moitié des années 70.

Jusqu'à la moitié des années 70, le mouvement ouvrier avait pu imposer à travers son organisation, à travers ses luttes ou à travers ses comportements, une rigidité terrible qui mettait en cause le profit. Cela à travers des comportements de refus du travail, des grèves, l'absentéisme, le contrôle effectif des rythmes de production (refus des cadences), le contrôle de la mobilité aussi... L'emploi, jusqu'en 1973, était très largement un emploi garanti et le *turn over* était une pratique ouvrière. C'est à tout ça que le chômage et la précarité sont une réponse.

— **Laurent** : Dès le milieu des années 60, il y a un certain nombre

d'organismes de gestion de la mobilité qui se sont mis en place ou renforcés : A.N.P.E., l'A.F.P.A., etc. Il se trouve qu'à l'époque la mobilité était utilisée par les gens, qui changeaient d'usines... La mobilité était quelque chose de relativement contrôlée par les travailleurs. La crise a été l'occasion de retourner complètement cela, c'est-à-dire pour le capital de contrôler la mobilité. Celle-ci est devenue maintenant complètement subie.

— **Yann** : Les instruments mis en place contre ce contrôle ouvrier de la mobilité sont connus de tous, cela va de ce qu'on a appelé la déterritorialisation des entreprises, l'envoi des entreprises à l'étranger, à des pratiques d'extériorisation de la force de travail, soit en cassant les grosses concentrations ouvrières à travers des processus de sous-

garanti individuel et de fric pour des activités collectives, des lieux ouverts, etc.

Ce qu'on a essayé de dire également, c'est qu'il était nécessaire de débattre le plus sérieusement possible du chômage et de la précarité. C'est pour cela qu'on a lancé un canard qui s'appelle *Cash* (1), pour lancer un débat indispensable, et trop peu mené dans le mouvement des chômeurs comme ailleurs (...). On a passé beaucoup de temps à discuter, dans des réunions nationales avec d'autres chômeurs, sur comment s'organiser, quelles initiatives prendre, etc. On a fait d'autres choses qu'on abordera moins, comme de distribuer de la bouffe à Paris... Ce que font beaucoup d'associations et que nous, a priori, on refuse de faire... Mais il se trouve qu'on l'a fait accidentellement...



traitance, soit à travers une nouvelle gestion de la précarité. Dans le même mouvement, il y a eu une extension du système du travail salarié à de nouvelles catégories. Je crois qu'il est important de constater en même temps l'augmentation de la proportion de femmes actives dans la population féminine et que le chômage des femmes a augmenté.

En même temps, tous les budgets sociaux ont diminué, le salaire indirect a été de plus en plus contrôlé et diminué. Devant tout cela, on a l'impression que les formes d'organisation ouvrière traditionnelles se sont cassées la gueule... aussi bien du point de vue des luttes directes (qui se réduisent à celles contre les licenciements), que du point de vue des comportements. Un des points importants de la crise, c'est d'avoir fait baisser tout ce qui était absentéisme, refus de cadences... ou que nous appellerions la crise, c'est une action du capital... et le mouvement ouvrier n'a pas su encore trouver une organisation adéquate. (...)

— **M.L.** : Après avoir cerné le problème de la précarité, on pourrait peut-être aborder le sujet de l'organisation des précaires. Pouvez-vous nous parler de l'A.C.P. et de son action ?

— **Laurent** : On s'est créé en 1985... il y a eu une floraison d'associations de chômeurs à cette époque. Nous, on a tout de suite mis l'accent sur la précarité, c'est-à-dire qu'on a refusé de considérer le problème du chômage seulement comme s'il s'agissait de s'organiser et de tenir un discours en tant que chômeurs de longue durée... On a voulu montrer que le chômage n'était pas que le non-travail ou la misère. Notre première intervention publique a été d'organiser dans la manifestation nationale des chômeurs, en mai 1985, un concert rock avec Berrurier Noir où on était à peu près 300 personnes autour d'un camion. Justement, pour essayer de dire que le chômage pouvait être du temps libéré du travail, du temps utilisé pour faire des choses qui nous intéressent, mener un certain nombre d'activités et qu'on avait besoin à la fois d'un revenu

— **Yann** : Ou donner des réponses juridiques à des cas particuliers. On le fait dans des situations où on a à le faire.

— **Laurent** : On a essayé depuis un an, un an et demi maintenant, face à l'éclatement du mouvement des chômeurs, de proposer une initiative qui puisse avoir un caractère unitaire et rassembler les gens sur un objectif commun. C'est donc la question du revenu garanti. On a été à l'initiative du *Manifeste pour la garantie des moyens d'existence pour tous* (voir ci-contre), qui est maintenant signé par des associations participant à toutes les « organisations nationales » de chômeurs et aussi par des associations qui ne sont pas affiliées à ces structures. On a fait également des émissions de radio car on trouve important de mener un travail de médiation entre les chômeurs, les scientifiques parlent beaucoup du chômage mais nous avons besoin d'en parler pour notre propre compte. On a été aussi à l'initiative d'un rassemblement contre la renégociation de la convention de l'U.N.E.D.I.C. qui a sucé quelques milliards d'allocations aux chômeurs... Cela fait dix ans que l'indemnisation des chômeurs diminue et, une fois de plus, il y a une négociation sur notre sort sans qu'on y soit présent.

— **Yann** : C'est quand même la quatrième baisse depuis 1980 ! C'est quelque chose à souligner : le chômage croît et, depuis 1980, il y a eu quatre baisses de l'indemnisation, négociées paritairemment avec les partenaires sociaux, donc les syndicats.

— **Laurent** : Cette fois, les syndicats se sont engagés à transformer le plus rapidement possible en stagiaires les allocataires. Il y a un certain nombre d'allocataires qui seront poussés à faire des stages pour ne pas perdre leur allocation. Avant, ils n'étaient pas obligés de travailler pour toucher les allocations. C'est un renforcement du contrôle sur les chômeurs et de l'exploitation du



es

et de fric pour des
èves, des lieux

ayé de dire égale-
ment nécessaire de
rieusement possi-
de la précarité.
u'on a lancé un
le Cash (1), pour
indispensable, et
s le mouvement
me ailleurs (...)
oup de temps à
unions nationa-
chômeurs, sur
er, quelles initia-
On a fait d'autres
bordera moins,
er de la bouffe à
out beaucoup
e nous, a priori,
e... Mais il se
ait accidentelle-

S
ICHE

ner des répons-
cas particuliers.
situations où on

a essayé depuis
maintenant,
du mouvement
opposer une ini-
oir un caractère
er les gens sur
C'est donc la
garanti. On a
Manifeste pour
ens d'existence
contre), qui est
ar des associa-
à toutes les
tionales » de
ar des associa-
affiliées à ces
également des
car on trouve
un travail de
s. On a déjà
parlent beau-
nous avons
our notre pro-
aussi à l'initia-
tion contre la
convention de
à sacré quel-
locations aux
t dix ans que
hômeurs dimi-
il, y a une
re sort sans

mand même la
epuis 1980 !
souligner : le
uis 1980, il y a
l'indemnis-
airement avec
ux, donc les

ois, les syndi-
ransformer le
ble en stagiai-
y a un certain
s qui seront
pages pour ne
ation. Avant,
de travailler
ations. C'est
ontrôle sur les
ploitation du

Association des chômeurs et des précaires

INTERVIEW

•••

travail des chômeurs, avec l'accord des syndicats qui avaient déjà, du moins pour la C.F.D.T., signé les accords pour les S.I.V.P. et qui en étaient plus ou moins à l'origine. On essaye actuellement de mettre en place une coordination pour le revenu garanti sur Paris, qui appelle à un rassemblement le 5 février sur la question des stages (2) et du revenu garanti (...)

M.L. : Cela fait déjà quelque temps qu'il y a des tentatives d'organisation des chômeurs, au sein d'associations, de groupes divers, de fédérations... Qu'en est-il actuellement et qu'en pensez-vous ?

Laurent : Il y a au moins 250 associations de chômeurs en France, sans compter les comités C.G.T. dont une quinzaine existent réellement... Il paraît aussi qu'il y a des chômeurs organisés au sein de F.O. et de la C.F.D.T. (...)

De la floraison d'associations, en 1984-1985, il ressort trois structures. La première, le Comité de coordination des associations d'aide aux chômeurs par l'emploi (C.O.O.R.A.C.E.) a été créé dans l'Ouest en 1984 et fait exclusivement du placement dans des emplois précaires, une heure, une semaine. Ils ont fourni au total 800 000 heures de travail l'année dernière. (...) C'est une sorte de placement précaire, d'intérim associatif, souvent effectué pour permettre aux gens d'acquiescer le nombre d'heures nécessaires afin d'être indemnisés. Ils travaillent surtout en direction du million de personnes qui n'ont pas d'allocation. Ils ont

bien conscience par ailleurs que cela ne résoudra pas le problème du chômage. On ne peut pas faire revenir dans les droits aux allocations un million de personnes, par le biais des petits boulots. C'est pour cela qu'au sein de ce regroupement il y a des discussions sur le revenu garanti ou sur le minimum social. Il y a tout un débat actuellement, au sein des 80 associations qui composent le C.O.O.R.A.C.E. et qui peuvent aussi appartenir à d'autres structures.

En 1984, s'est également créé le Syndicat des chômeurs dont le fondateur Maurice Pagat était un peu à l'origine par l'écho médiatique qu'avaient eu ses interventions. Ce syndicat des chômeurs avait un côté intéressant en avançant qu'on pouvait s'organiser nous-mêmes, qu'on avait des intérêts à défendre, etc. Mais il avait aussi un discours contre les « travailleurs privilégiés », et contre les syndicats — « mutuelles des avantages acquis ». Il se trouve qu'il revendiquait les deux tiers du S.M.I.C. pour les chômeurs, et non pas le S.M.I.C. Ce syndicat fait un journal, *Partage*. Il a complètement explosé après la manifestation nationale du 30 mai 1985. C'était la première manif nationale des chômeurs depuis cinquante ans en France.

Yann : Il a explosé en particulier sur des problèmes de démocratie interne...

Laurent : Effectivement, de plus beaucoup de gens, qui avaient diverses origines militantes, ne pouvaient être d'accord avec le discours antisindical tel qu'il était véhiculé par le Syndicat national des chômeurs. Cette manifestation fut à la



fois un échec par rapport aux espoirs et un succès, 3 000 personnes c'est quand même exceptionnel. Suite à cela est née une Fédération nationale des chômeurs, qui a regroupé à la fois des associations militantes qui voulaient une organisation plus fédérale, plus démocratique, et une partie de l'ancien staff de Maurice Pagat. Eux aussi revendi-

quaient les deux tiers du S.M.I.C. et la démarcation politique était constituée par le fait qu'ils affirmaient la nécessité de marcher unitairement avec le mouvement ouvrier, avec les organisations ouvrières. Il se trouve que cette Fédération nationale des chômeurs est devenue, au niveau de sa direction, pas au niveau des associations locales, une courroie de transmission de Séguin dans le mouvement des chômeurs ; entre autres, par le biais de distributions de subventions, elle essaye de diriger et de manipuler les gens.

Yann : Nous, par rapport à cela, avec l'initiative du manifeste, on a voulu promouvoir une démarche transversale. On pense que trois regroupements d'associations de chômeurs, c'est déjà beaucoup, et trop. (...) Il s'agit donc de se mettre au travail sur des thèmes communs, il n'est pas indispensable de créer une quatrième organisation de chômeurs.

Laurent : Il y a quelque chose de significatif dans le fait qu'à l'époque où Chirac invoquait contre les grèves de cheminots le soutien des chômeurs à la politique du gouvernement, aucune de ces organisations de chômeurs, n'a dit aux chômeurs.

Yann : Et même sur un truc beaucoup plus spécialisé, comme la négociation U.N.E.D.I.C., il n'y a pas eu d'expression publique de l'une ou l'autre des organisations de chômeurs. C'est quelque chose qui est vraiment dommage.

Laurent : C'est vrai qu'il y a eu un échec pour construire une organisation nationale au moment du syndicat des chômeurs (...)

M.L. : Cette volonté d'action unitaire sur des objectifs précis passe, entre autres, par une des revendications de l'A.C.P. : c'est-à-dire un revenu garanti égal au S.M.I.C. De plus, les 12, 13 et 14 février 1988 (3) doivent se tenir à Paris des rencontres sur le revenu garanti. Pouvez-vous aborder plus précisément cet objectif ?

Yann : Il y a plusieurs façons et plusieurs raisons de le revendiquer comme un droit absolu à la satisfaction des besoins élémentaires dans une société d'abondance. C'est vrai qu'on ne peut pas rester insensible à ce qu'on pourrait appeler le scandale moral de la pauvreté. Pauvreté qui dépasse largement le problème des chômeurs. On considère qu'il y a, selon les estimations, entre trois et sept millions de pauvres en France. C'est-à-dire des

gens qui vivent avec un revenu individuel inférieur à 40% du S.M.I.C.

On peut aussi le revendiquer comme reconnaissance d'une productivité sociale. Ce n'est pas nous qui demandons à travailler quelques heures par semaine, et il nous faut un plein revenu parce que s'il n'y a du travail disponible que quelques heures par semaine, on n'a absolument aucune raison de vivre dans des conditions inadmissibles. La revendication est encore plus large que celle du travail salarié, car elle touche des catégories qui ne sont pas considérées comme étant au travail : les étudiants ou élèves, les femmes au foyer qui effectuent réellement du travail social... Dans le même ordre d'idée, on pense que l'absence de revenu est effectivement un des moyens les plus efficaces de mise au travail. On peut former ainsi les gens à travailler pour des salaires réellement bas. On a des exemples où les gens travaillent pour 10 F de l'heure, c'est une situation qui casse des acquis ouvriers. C'est pour cela que nous menons une campagne pour la garantie des moyens d'existence pour tous. On croit que ce manifeste exprime cette revendication.

Laurent : On pense en effet que nous vivons dans une société qui est pour le moins dure et que pour lutter contre ça, il faut effectivement revendiquer des garanties telles que le S.M.I.C. pour tous.

Propos recueillis par Pascal BEDOS

(1) Cash, journal des chômeurs et des précaires. Abonnement à cinq numéros : 50 F minimum. Chèque à l'ordre de l'Association des chômeurs et des précaires, à envoyer à A.C.P., 53, avenue des Gobelins, 75013 Paris.
(2) Rassemblement-spectacle, vendredi 5 février, à 14 heures, au carrefour Réaumur-Sébastopol (métro Réaumur).
(3) Trois jours pour le revenu garanti, au Relais Ménilmontant, 85 bis, rue de Ménilmontant, 75020 Paris. Programmes des trois jours :
• vendredi : tour d'horizon des pratiques sur le terrain et discussions (E.D.F., logement, associations intermédiaires, précarité, manifeste, Cash, manifestations, rapport avec les syndicats et les institutions...); réflexion globale au niveau national et propositions.
• samedi : interventions thématiques et débats (chômage et pauvreté, problème du revenu garanti, précarité, démocratie, etc.).
• dimanche : ordre du jour ouvert (proposition de mise en place de commissions permanentes de travail). Pour plus de renseignements, contacter par téléphone l'A.C.P. au 16 (1) 45.43.86.22.

Manifeste pour la garantie des moyens d'existence pour tous

CONFORMÉMENT à l'article 21 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, les secours publics sont une dette sacrée. La société doit subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'existence à ceux qui sont hors d'état de travailler ; à la *Charte de la Résistance* qui prévoit dès le 15 mars 1944 un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à l'existence dans tous les cas des individus incapables de se les procurer par le travail ; à l'article 25 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ratifiée par la France en 1948 : toute personne a droit à un niveau de vie suffisant (...), (alimentation, habillement, logement, soins médicaux, services sociaux). Elle a droit à la sécurité en cas de chômage (...), et dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance (...), au préambule de la *Constitution française* de 1946 auquel réfère celle de 1958 : tout être humain, qui (...) se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence...

Nous exigeons que soient introduits dans la loi française les textes suivants :

• **salaires sociaux.** Afin de garantir un revenu équivalent au salaire minimum légal, couvrant les dépenses nécessaires à un niveau de vie décent : alimentation, habillement, logement, chauffage, santé, besoins culturels minimaux (1), toute personne qui n'est pas en mesure d'assurer sa subsistance ou de l'assurer totalement par ses propres moyens (2) a droit au salaire social.

- **individuel.** Que la reconnaissance de ce droit économique soit individuelle (2) (3), de façon à permettre la reconstitution de l'autonomie des personnes (5), et qu'égal au S.M.I.C. le salaire social en ait le même taux de croissance (indexation).
- **mensuel.** Qu'il soit mensuel, non imposable, non remboursable, versé régulièrement et sans délai.
- **ressources (mi-temps, temps partiel, T.U.C., allocations, pensions, indemnités de formation, bourses, retraite, etc.)** qu'il prenne la forme d'un complément de salaire amenant les ressources mensuelles au niveau du S.M.I.C. (4).
- **pour tous.** Qu'en soient bénéficiaires tous les résidents français et étrangers (ayant travaillé ou travaillant, et vivant en France), apatrides et réfugiés compris, de plus de 16 ans (3) (5) (8).
- **dès 16 ans.** De façon à diminuer les inégalités d'accès aux études (5) (8) que le versement du salaire social ne soit pas interrompu de 16 ans jusqu'à la fin des cycles d'enseignement scolaire ou universitaire.
- **en numéraire.** Que le salaire social ou le complément de salaire soient versés en numéraire (6). Le recours à des bons d'achat ne pouvant être qu'exceptionnel (lorsque le bénéficiaire est jugé incapable pour des raisons de dépendance — alcool, drogue — ou psychiatriques graves) et tranché par une commission mixte.
- **logement aux normes H.L.M.** Que le montant du loyer ne puisse pas excéder 25% du

salaire social, la différence étant payée par le Fonds d'aide sociale (ou tout autre organisme gouvernemental) au propriétaire ou gérant (7), le logement répondant aux normes H.L.M. en vigueur (montant du loyer et nombre de pièces).

• **commission mixte.** Que soit créée une commission mixte Etat/représentants des ayants droit, pour la mise en place des mesures, le traitement des

• **conditions.** En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à accepter toute proposition d'emploi respectant le S.M.I.C., la législation du travail, la réglementation de l'A.N.P.E. et les conventions collectives, à l'exception des périodes d'études, de formation et des cas d'incapacité.

• **signataires.** La liste serait trop longue, nous prions ceux qui désirent connaître l'adresse exacte d'une association signataire de contacter directement l'Association des chômeurs et des précaires (note de la rédaction).

(1) Loi « Algemene noodzakelijke bestaankosten » de 1983 en vigueur aux Pays-Bas. (2) Loi « Bundessozialhilfegesetz » de 1961 en vigueur en R.F.A. (3) Loi du 7 août 1974 en vigueur en Belgique, relative au « Minimax ». (4) Loi « Family income supplement » en vigueur en Grande-Bretagne. (5) Loi en vigueur en Norvège depuis 1967. (6) Comme pratiquement dans tous les pays occidentaux. (7) Loi « Housing Assistance », créée en 1937 aux Etats-Unis et réformée en 1974. (8) Lois « Domestic Purposes Benefit » (prisonniers compris) et « Emergency Benefits » en Nouvelle-Zélande.

HAÏTI

Les militaires placent leur pion

LE 7 février 1986, l'espoir renaissait au sein de la population haïtienne. Aujourd'hui, deux ans après la fuite de Duvalier, la lutte se poursuit pour ce peuple qui, le premier, s'est débarrassé de l'esclavage colonial en 1804.

Le coup d'Etat du 29 novembre 1987

Près de 100 morts, des dizaines de blessés, tel fut le résultat de cette consultation qui devait officialiser le retour à la démocratie. L'armée, complice des macoutes, est directement responsable de ces massacres. N'a-t-elle pas participé elle-même à la tuerie en fusillant 46 personnes, dans la sinistre prison de Fort-Dimanche, accusées d'avoir participé aux brigades de vigilance qui tentaient de s'opposer aux menées extrémistes ?

En riposte, les deux jours de grève générale, les 7 et 8 décembre furent « plus proche d'un échec que d'un succès », selon les propres termes de M. Soukar, responsable du C.O.N.A.C.O.M. Parallèlement, les quatre principaux opposants modérés : Marc Bazin du M.I.D.H. (Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti), Louis Dejoie du P.A.I.N. (Parti agricole industriel national), Sylvio Claude du P.D.C.H. (Parti démocrate chrétien haïtien) et Gérard Gourgue du F.N.C. (Front national de con-

certation) rassemblés au sein du Comité d'entente démocratique (C.E.D.) annoncèrent leur « détermination de ne pas s'engager dans une consultation électorale qui serait organisée sous l'actuel C.N.G. »

Ces prétendants au pouvoir n'ont-ils pas eu leur part de responsabilités dans les carnages de fin novembre en envoyant aux urnes les électeurs pour leurs seuls intérêts politiques ? Ces dramatiques événements représentent sans nul doute un échec pour la petite et moyenne bourgeoisie, qui espéraient accéder au gouvernement par la voie légale. Un paysan pauvre de l'Artibonite, un habitant des bidonvilles de Port-au-Prince n'a aucun intérêt commun avec des politiques comme Marc Bazin, représentant de la bourgeoisie pro-américaine, ou Gérard Gourgue, petit bourgeois de centre gauche !

Après le coup d'Etat de la junte militaire, il ne lui restait plus qu'à organiser une nouvelle parodie électorale sous son strict contrôle. Certains opposants, quant à eux, ne trouveront pas mieux que de réclamer l'intervention de l'O.N.U. ou de l'O.U.A., relayés par certains médias américains. Le 1^{er} décembre 1987, le *Miami Herald* ne titrait-il pas « Time to invade Haïti », car, « qu'on le veuille ou non, ce dont Haïti a besoin est une intervention militaire qui aiderait la nation à se

débarasser elle-même du duvalérisme et de l'oppression » (9 janvier 1988).

Mais les Marines U.S. ne risquent-ils pas de s'y éterniser puisque, selon Richard Schiffer du département d'Etat : « il peut se passer des décades avant que les valeurs et les attitudes soient suffisamment modernisées et institutionnalisées pour parvenir à une stabilité démocratique et à un dynamisme économique soutenu... » (1). C'est pourquoi le 11 janvier débutaient des manœuvres navales dans les Caraïbes, en attente du moindre incident pour intervenir.



Le 20 janvier, à son retour d'Amérique du Nord, Louis Dejoie fut arrêté et accusé « d'incitation à

la violence et au désordre public ». En effet, après avoir réclamé une intervention étrangère, estimant que « 90% du peuple haïtien accueillerait favorablement une force multinationale de maintien de la paix », il déclara au Canada que « si aucune solution n'était possible, le peuple haïtien devrait se résoudre à prendre les armes », afin d'installer au gouvernement la bourgeoisie naturellement...

« Rache manioc ! »

Les secteurs populaires les plus radicaux ont de toutes autres analyses. Pour le Mouvement des paysans de Milot « les élections du 17 janvier sont un moyen de reconnaître les plus gros macoutes, les candidats macoutes, les groupements macoutes, les partis politiques macoutes, les organisations macoutes, le secteur macoute ».

Quant à la section de Grand Goave de l'Assemblée populaire nationale, « que se soient les élections avec l'ancien C.E.P. ou le nouveau C.E.P., c'est la bourgeoisie qui lutte avec le macoutisme... la lutte de libération d'Haïti ne peut rester aux mains des petits bourgeois opportunistes, seul le secteur progressiste est à même d'apporter une alternative qui permette à la lutte du peuple d'aller de l'avant ».

Plus que jamais, les slogans appelant au déracinement de la société

macoute sont d'actualité. Car en deux ans Haïti n'a guère changé, les fondements de l'Etat sont intacts. La volonté de changement du peuple a été brisée dans son élan par la fuite de Duvalier et l'installation par ce dernier d'un C.N.G. conforme aux intérêts occidentaux. L'armée et la hiérarchie catholique, quant à elles, n'ont guère tardé à reprendre en main une situation qui leur échappait. La vie quotidienne de la population a même empiré à cause de la politique néo-libérale suivie par la junte. La contrebande du riz en provenance de Miami a ruiné des millions de petits paysans. Le secteur industriel, quant à lui, est livré aux multinationales nord-américaines, qui favorisent l'expansion du capitalisme dans l'île.

Aujourd'hui, Leslie Manigat président favori des militaires, élu avec un nombre dérisoire de voix, n'a pas tardé à rassurer les puissances occidentales que son gouvernement serait conforme à leurs intérêts.

Il revient donc au peuple, pris en tenaille entre l'oligarchie qui tente de le maintenir dans ses chaînes et la bourgeoisie qui veut s'en servir pour accéder au pouvoir, de déjouer tous les pièges tendus par les politiciens, afin d'avancer vers son émancipation.

Jean-Claude (Gr. Kropotkine)

(1) Associated Press, 30 décembre 1987.

ISRAËL

On cogne ou on tire ?

ON ne l'y reprendra plus, le gouvernement israélien, à se montrer humaniste ! Lui qui, dans son grand souci des droits de l'homme, avait donné l'ordre aux soldats de remplacer les balles réelles par les matraques, le voilà piégé par un « ennemi intérieur » qui semble plus scandalisé par les images de tabagages — intenses ; il est vrai — que par les images de Palestiniens abattus au pistolet-mitrailleur lors de ces derniers mois...

La politique de la matraque

pour les Shamsis n'est pas en mal

matraque, dont il est l'initiateur : « On n'en meurt pas », « les Palestiniens doivent comprendre qu'ils n'obtiendront rien par la violence... ». Mais sous ses apparences humanistes, le discours de la gauche ne vaut guère mieux. Une déclaration d'un officier de l'armée israélienne, qui préfère rester anonyme, reflète de façon significative la nature de son malaise : « Le recours à la matraque a été une nouvelle consigne très difficile à faire passer aux soldats. Elle aura, à n'en pas douter, des répercussions sur leur comportement et nous allons devoir nous mesurer à cet état des choses ». Ah, si seulement on pouvait convaincre l'opinion publique,

arsenal ne suffisait pas pour venir à bout de la révolte des jeunes Palestiniens. La deuxième phase, à peine amorcée, de la démagogie, s'est immédiatement révélée stérile : les vagues promesses du Parlement d'investir plus dans l'aménagement des territoires occupés étaient tellement ridicules de par leur nature même, qu'il a très vite teinté ce discours.

arsenal ne suffisait pas pour venir à bout de la révolte des jeunes Palestiniens. La deuxième phase, à peine amorcée, de la démagogie, s'est immédiatement révélée stérile : les vagues promesses du Parlement d'investir plus dans l'aménagement des territoires occupés étaient tellement ridicules de par leur nature même, qu'il a très vite teinté ce discours.

L'opinion publique nationale et internationale

Israël n'est pas parvenu non plus à convaincre l'opinion internationale de son bon droit. Certes, aucun Etat ne s'est engagé à rompre ses relations, mais même si elle n'était que de pure forme, cette condamnation a été mal ressentie par l'opinion publique intérieure, habituée à plus de complaisance. Cette opinion publique, que la droite et la gauche espéraient amener à un consensus sur la question du maintien de l'ordre, retrouve, peu à peu, l'esprit critique qui avait mené à la fracture de la guerre du Liban. Les deux mille intellectuels qui avaient défilé

à Jérusalem au tout début de l'année sont devenus 50 000, lors de la manifestation appelée, la semaine dernière, par l'organisation israélienne « Paix Maintenant ». Et de fait, les travaillistes ont raison de craindre une nouvelle fracture au sein de l'armée : l'armée, c'est toute la jeunesse (garçons et filles) du pays. L'écœurement des soldats devant les tâches qu'on leur assigne peut donc très vite « contaminer » l'ensemble de la population. Enfin, du côté palestinien, si les cailloux ne constituent toujours pas une menace militaire pour l'Etat hébreu, les initiatives de désobéissance civile, de grèves générales, de boycott des produits israéliens pour la politique coloniale. Que tous ces éléments se confirment, se renforcent, et la politique de la matraque — ou celle des tanks —, celle en tout cas de l'oppression systématique des Palestiniens dans les territoires occupés, peut être mise en échec. Tout n'est peut-être qu'une question de temps...

Pascal CHOISY

EXTRÊME-ORIENT

Esperanto et anarchisme

UN certain nombre de publications se sont fait l'écho du travail militant réalisé au début du siècle par des individus qui, essentiellement au Japon et en Chine, diffusaient simultanément les idées libertaires et la langue internationale esperanto.

Au mois de février 1986, il y a juste deux ans, au cours de la conférence (1) qu'il a consacré au mouvement esperantiste en Asie, Ulrich Lins, esperantiste allemand, nous rappelait quelques traits de cette activité. Dès 1887, le réformateur Kan Ju Wei, projetait de créer une langue internationale. Un peu plus tard, en 1907, un groupe d'étudiants libertaires chinois résidant à Paris, au 4, rue de Broca, édita en chinois un hebdomadaire, *Les Temps Nouveaux*, avec un sous-titre en esperanto. Le journal dura deux ans. Un autre prit le relais en 1909 sous le titre de *Revue littéraire et scientifique*

esperantiste, dont le but était de faire connaître les dernières découvertes de la science et de la littérature en Europe.

Ce travail d'édition fut relayé en Chine continentale par Sifo qui, dès la chute de l'empire en 1911, mit son énergie à diffuser les idées anarchistes et la langue internationale en Chine. En 1913, il édita le premier journal libertaire, dont le titre était *La voix de la popolo* (« La voix du peuple »), qui parut pendant deux ans deux fois par semaine, et dont quelques pages étaient rédigées en esperanto.

Pendant la période 1919-1949, il faut signaler l'activité inlassable de Lusin et Ba Kin qui créèrent l'« Union prolétarienne esperantiste », dont le siège était à Chang-hai. Pendant la guerre sino-japonaise, leur activité devint secrète, et beaucoup de prisonniers politiques apprirent l'esperanto en prison. A la chute du

Japon, ils réussirent à faire paraître le journal *Heroldo de Cino*, qui avait des lecteurs dans soixante trois pays. Cette période se termina la prise du pouvoir par Mao Zé Dong, qui confisqua le mouvement esperantiste à son profit.

Au Japon, on peut citer parmi les libertaires esperantistes le nom de Sakae Osugi (2). Entre autres, en 1919 il édita une revue, *Demokratia*, qui chaque semaine faisait paraître le portrait de personnalités mondialement connues : J.-J. Rousseau, Tolstoï, Marx, Kropotkine, Lincoln, Rosa Luxembourg, Zamenhof.

D'après les notes recueillies par Robert Prevost

(1) Conférence tenue au Centre Pompidou à Beaubourg par S.A.T.
(2) Un numéro complet de la revue itinéraire lui sera consacré. Lire aussi le prochain numéro de Volonté Anarchiste consacré à l'esperanto.



AUTRICHE

Insoumis

Le 4 janvier 1988, deux camarades autrichiens auraient dû commencer leur service militaire. Tous les deux, anarchistes, l'ont refusé. Or, les instances nationales n'ont pas eu la même réaction : l'un d'eux, Wolfgang, fut présenté à deux psychiatres, qui, après un entretien de dix minutes attestèrent une « psychose schizophrène associée à des traits paranoïdes ». Résultat : Wolfgang est réformé.

Bassam, par contre, se trouve en détention préventive depuis le 5 janvier. Il passera en procès pour désobéissance, selon le paragraphe 12 du code pénal militaire. La peine qu'on peut lui infliger est de deux ans.

Bassam a donc besoin du soutien et de la solidarité du mouvement libertaire international... Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante : Al Taher Bassam, Kreisgericht Korneuburg, Hauptplatz 18, 2100 Korneuburg, Autriche. Des lettres de protestation peuvent être envoyées au ministère de la Défense, Verteidigungs Minister Lichal, Dampschiff Gasse 2, 1030 Wien, Autriche.

Relations internationales



Nouvelles d'Italie

Les compagnons anarchistes italiens ont été, récemment, très présents dans la rue pour affirmer leurs positions et influencer sur le cours des événements.

Les 17, 18 et 19 décembre 1987 ont eu lieu, en Sicile, des manifestations pacifistes et antimilitaristes, à Messine, Palerme et Comiso. Celles-ci ont eu lieu à l'initiative du « Cercle culturel du 30 février », du « Cercle culturel "A" » de Raguse et de militants de Messine, Noto, Nicolise et Forli (émissions de radio, meetings, défilés...).

Dans le même état d'esprit, les amateurs de la coordination anarchiste du Salento (Lecce, Brindisi, Tarante) ont participé, le 19 décembre, à une marche de la paix à Gravina ao Altamura (Bari-Pouilles) pour empêcher la création d'un nouveau terrain d'entraînement militaire. Les anarchistes présents ont tenté de radicaliser la manifestation en rappelant que « seules de profondes transformations sociales conduiront à la disparition des guerres ». Enfin, le combat continue à Massa, contre la réouverture d'une usine de produits chimiques la Farmoplast, qui pollue de manière insupportable la région.

Relations internationales

ESPAGNE

Un crime d'Etat



EN Espagne, après 1977, ce sont les années dites de « transition ». Il n'y a pas un an qu'ont eu lieu les élections générales, les premières depuis la mort de Franco. Sous le couvercle, la marmite bout dans un pays resté si longtemps dans le silence. Suarez, souriant comme pour une photo de famille, recommande le calme ! Ils sont encore proches, les jours qui convulsionnèrent l'Espagne, où furent massacrés de jeunes avocats dans la rue Atócha. Proches les jours où le sang peignait la rue de rouge ! Proches aussi les jours où l'ultra droite soufflait sur ses armes encore chaudes !

C'est dans ce contexte particulier, où tout semble possible, que certaines « initiatives » vont, bientôt, voir le jour. Alors que le communiste Carrillo se coiffe d'une perruque pour entrer dans Madrid, d'autres se tournent vers des actions plus radicales. Des « groupes » se forment en Espagne, mais aussi en France, où réside un jeune anarchiste, Augustin Rueda, qui appartient à l'un d'entre eux.

Dans ce « groupe », un dénommé Antonio Soler va s'introduire. Soler, personne ne le connaît. Personne ne sait qu'il est alors à la solde des services de sécurité de la Garde civile, pour qui il a monté, déjà, plusieurs coups.

Le « groupe » décide de passer de l'autre côté de la frontière, avec quelques armes. C'est là que la Garde civile intervient. Tous les membres du « groupe » sont arrêtés, à l'exception de Soler qui « réussit » à repasser en France sans être inquiété.

Un individu prêt à tout !

Son « contrat » est terminé. Le « groupe » est démantelé. Soler n'en est pas à sa première provocation. C'est lui, on le saura par la suite, qui, quelques temps auparavant, en faisant exploser le local prévu pour meeting organisé par des communistes espagnols fit inter-

dire celui-ci. C'est lui qui « monta » de toutes pièces le hold-up de la Banco Central de Barcelone, où toutes les personnes à qui il avait fourni des armes tombèrent dans les mains de la Garde civile. C'est lui, enfin, qui organisa un trafic de devises avec un maire d'une commune proche de la frontière française. Comme on le voit, un individu prêt à tout !

Pourtant, pour Soler, la roue va tourner. Réfugié au nord des Pyrénées, où il veut « décrocher » de son passé, il va être réclamé à la France par le ministre espagnol de l'Intérieur, Martin-Villa. Soler, ne tenant pas à subir le sort qu'on réserve à ceux qui en savent trop, décide d'écrire une lettre ouverte aux médias français. Il s'y déclare, alors, membre des services secrets français et « condamné à mort » par les anarchistes espagnols.

La France refusant l'extradition, une seule personne peut désormais,

hormis la Garde civile, reconnaître et confondre Soler : c'est Augustin Rueda, qui croupit dans les geôles espagnoles. Il peut un jour parler ! qu'à cela ne tienne... Il va subir ce que plus tard un médecin légiste appellera : un « matraquage technique ». Des sept détenus passés à tabac, dans la nuit du 14 mars 1978, dans la prison de Carabanchel, un seul trouvera la mort : Augustin Rueda.

Quelle raison d'Etat nécessitait la mort de ce compagnon anarchiste ? Qui l'a commandité ? Les réponses se trouvent dans les archives de la police espagnole.

Le jugement

Dix années se sont écoulées. Dans les sous-sols de la démocratie espagnole croupissent encore des anarchistes !

Dix années pour en arriver, en décembre 1987, à ce procès dont on

peut penser, sans se tromper, qu'il n'en sortira rien. Car enfin, à qui veut-on faire croire que c'est parmi les inculpés : le directeur, le sous-directeur, deux médecins et neuf gardiens que se trouve celui qui a décidé de la mort d'Augustin Rueda ? Et pourquoi le directeur général de l'Institution pénitentiaire en personne s'est-il déplacé, quelques heures après le crime, pour tenter d'« acheter » un des sept détenus torturés : Jorge Sanchez, témoin « oublié » de ce procès ?

Ce ne sont ni les trente années d'emprisonnement demandées par les avocats de la partie civile (la famille d'Augustin Rueda), pour les treize inculpés, ni ce simulacre de procès, dix ans après les faits, qui apporteront la réponse à cette question : qui a commandité le crime ?

La lumière de la vérité ne se fera pas encore cette fois sur ce crime d'Etat...

Relations internationales

HOMMAGE

Max Sartin (1895-1987)

Le 23 novembre 1987, à l'âge de 93 ans, disparaissait Max Sartin, à Salt Lake City (Utah). Max Sartin, de son vrai nom Raffaele Schiaviana, a tenu un rôle éminent dans le mouvement anarchiste de langue italienne.

Jeune émigré aux Etats-Unis, il collabora au journal de Luigi Galleani, la *Cronaca Soversiva* (1). Dans les années 1920, avec beaucoup d'autres, il fut expulsé des Etats-Unis pour cause d'antimilitarisme et se retrouva à Paris, rédacteur du bulletin *Défense de Sacco et Vanzetti* (1923) et du journal *Monito* (1925-1928).

De retour aux Etats-Unis, il prit la direction de l'hebdomadaire anarchiste italien *L'Adunata dei Refrattari* (fondé en 1922 à New-York) et l'anima jusqu'à la disparition du titre en 1972, soit pendant 45 ans !

Tous ceux qui, pratiquant l'italien, ont pu lire ce journal se souviennent des excellentes qualités de plume et de la perspicacité de Max Sartin. On peut d'ailleurs souligner que ses principales chroniques soient réunies en volume.

En conclusion, nous nous contenterons de reproduire un extrait de l'article paru dans le supplément « Affaires » du journal *Le Monde*, en date du 16 janvier 1988. Cet article relate un fait qui n'aurait pas manqué d'exciter la verve de Max. Il s'agit d'une des conséquences du krach boursier de Wall Street : on licencie à tour de bras le personnel, y compris les golden boys dans la deuxième charge, chez Shearson. Cet article nous montre que les « bon-

nes » vieilles habitudes de brutalité et de répression ont toujours cours dans le nouveau monde.

« Shearson, miraculeusement épargné par les scandales, a trouvé facilement le milliard de dollars nécessaire pour s'emparer de Hutton, devenant ainsi la deuxième charge des Etats-Unis, après Merrill Lynch. De bonne réputation, ses patrons ont la confiance des banques, à défaut d'avoir les manières : quinze jours après le rachat, deux cents cadres moyens furent licenciés. En arrivant, le 20 décembre, devant le siège de Hutton, ils furent accueillis par des gardes armés, qui les escortèrent jusqu'à leurs postes de travail respectifs, où les malheureux n'ont pu que ramasser leurs affaires personnelles avant d'être dirigés vers la sortie... On ne sait jamais, il y

en a qui ont des réactions violentes » assure le porte-parole de Shearson. L'on espère que cela se passera de façon plus civilisée pour les cinq mille cinq cents autres employés de Hutton qui retrouveront l'ambiance des bureaux de chômage avant l'été... »

Relations internationales

Note : à signaler pour les historiens, que durant toute sa vie, Max Sartin a accumulé une quantité phénoménale de documents sur le mouvement anarchiste du monde entier. Toute cette masse documentaire, qui peut rivaliser avec celle qui existe à l'Institut international d'histoire d'Amsterdam, constitue « les fonds Adunata » déposés à la bibliothèque publique de Boston (Mass).

(1) Voir le numéro deux de l'itinéraire consacré à Sacco et Vanzetti, en vente à la librairie du Monde libertaire (30 F).



ÉCOLE

L'échec scolaire dans les milieux populaires

DEPUIS la fin des années 50, l'école accueille des enfants qui en étaient naguère refoulés. En 1975, la réforme Haby instaure le « collège unique ». Des élèves originaires de tous les milieux sociaux font leur entrée en sixième. On s'aperçoit rapidement qu'ils sont marqués par des retards importants et par une très grande hétérogénéité des performances scolaires (c'est ce phénomène qui fut d'ailleurs à l'origine de la prétendue « baisse de niveau » dans l'enseignement secondaire).

Aujourd'hui, 20% des élèves sortent de l'école sans diplôme ni formation ; un taux inchangé depuis une vingtaine d'années et qui correspond au taux de redoublement au cours préparatoire (C.P.), c'est-à-dire lors du premier contact avec l'école élémentaire. Il semble en effet que le primaire soit le lieu par excellence où se nouent les mécanismes cumulatifs de la réussite et de l'échec scolaire. On observe en effet que les élèves de collège et les jeunes en formation professionnelle butent sur une maîtrise insuffisante de leur formation générale de base. Très jeune, en effet, l'enfant issu de milieux populaires rencontre de gros problèmes dans le domaine de l'acquisition du langage (les taux de redoublement au C.P. passent de 2,4% pour les enfants de cadres supérieurs/professions libérales à 29,9% pour les enfants de salariés agricoles). Ces problèmes se répètent tout au long du cursus scolaire et les redoublements successifs se cristallisent peu à peu en échec scolaire : retards et faibles performances en lecture et écriture, puis phénomènes de rejets mutuels entre l'école et les enfants (93% des enfants ayant redoublé le C.P. n'accèdent pas à la seconde). Cela dit, quelles sont les raisons fondamentales de l'échec scolaire ? Peut-on agir sur la condition scolaire et quelles sont les perspectives des libertaires dans ce domaine ?

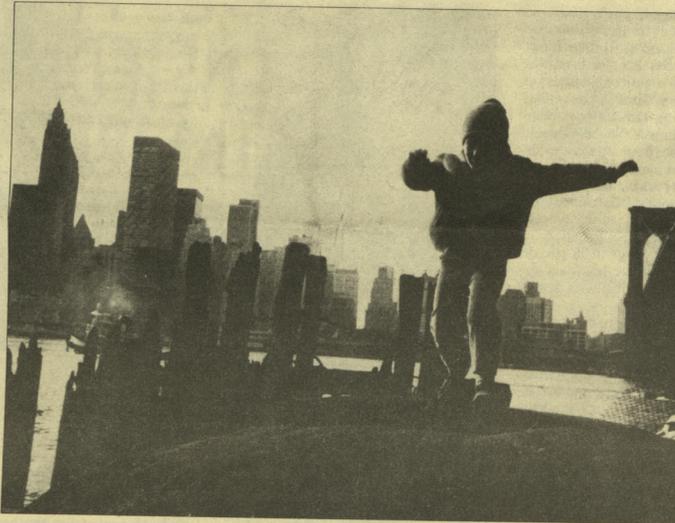
Des raisons fondamentales

Si statistiquement l'échec scolaire est d'abord l'échec des enfants de milieux populaires, cinq raisons fondamentales expliquent ce phénomène :

- la langue utilisée dans et par l'école ;
- la règle de l'individualisme et de la compétition ;
- la répression du mouvement et de l'expression ;
- la supériorité du travail intellectuel sur le travail manuel ;
- l'image des parents.

Les travaux de Bourdier ont mis en lumière la première de ces cinq raisons fondamentales. En érigeant la langue bourgeoise en norme linguistique, au détriment des langues populaires, l'école transforme directement un certain nombre de différences linguistiques en handicaps. Elle favorise ainsi les enfants des classes économiquement et culturellement favorisées et réussit indirectement, par la légitimité qui émane d'elle, à persuader les enfants de milieux populaires que leur inaptitude à parler « convenablement » relève d'une intelligence moindre.

La deuxième des cinq raisons fondamentales, à savoir l'individualisme et le système de compétition en vigueur dans la plupart des écoles, contribue fortement à l'exclusion des enfants de milieux populaires. D'abord, en isolant l'enfant par rapport à ses difficultés : la règle du « chacun pour soi », le fait dépendre entièrement de la sollicitude de l'instituteur à son égard. Or, la sollicitude d'une personne enseignant dans un quartier défavorisé est malheureusement sans commune mesure avec celle enseignante dans un quartier favorisé. Seule cette dernière, en effet, a la possibilité objective (moins d'enfants en difficulté) et subjective (plus de satisfaction dans son travail) de suivre la quasi-totalité de ses élèves. En outre, les enfants de classes supérieures, à l'inverse des autres, trouvent l'aide intellectuelle nécessaire à la maison. Bref, dépendre totalement et uniquement de l'instituteur pour les apprentissages pénalise nettement les enfants de milieux populaires. Mais ce système de compétition contribue aussi de manière indirecte à l'exclusion de ces enfants. La règle de la compétition ne trouve pas de signification correspondante dans le système culturel de leur milieu social d'origine. Le système de valeurs de ces enfants et de leur famille ne concorde donc pas avec celui de l'école. Traditionnellement, et même si cela est en train de changer, il valorise davantage la solidarité que l'individualisme. Inversement, la capacité des enfants de classes supérieures à saisir correctement les règles de la compétition indique que ces règles sont intégrées dans un système de valeurs cohérent, valorisant l'individualisme et la compétition.



La troisième raison fondamentale de l'échec scolaire des enfants de milieux populaires est la répression du mouvement et de l'expression, ce qui se traduit concrètement par une double interdiction : ne pas bouger, ne pas parler. Cette violence physique et matérielle joue un rôle de sélection implacable en défaveur des enfants de milieux populaires. De manière directe, en effet, la contrainte physique subie par les enfants de classes supérieures est limitée à quelques heures par jour. Ces enfants disposent de l'environnement nécessaire pour se libérer des tensions accumulées, se dépenser, exprimer leurs forces vitales. C'est cet environnement qui permet de limiter les effets négatifs de la contrainte physique. Par contre, pour les enfants de milieux populaires, la contrainte physique empêche les apprentissages intellectuels. Ils subissent en effet cette contrainte non seulement à l'école, mais aussi à la garderie et à la cantine. Quant à la maison, ils sont bien souvent confinés dans des logements exigus où l'un des loisirs favoris est la station assise devant la télévision. Mais l'exclusion par la contrainte physique s'opère aussi indirectement par le biais de la signification différente que cette contrainte prend aux yeux des enfants selon les cas. La règle du « bien se tenir » est comprise facilement par les enfants de classes supérieures. Ce fait s'explique parce que la règle de la bonne tenue trouve pour eux une signification à l'intérieur d'un système de valeurs cohérent, commun à l'école et à leur milieu familial. Inversement, pour les enfants de milieux populaires, pareil système de valeurs culturelles n'est pas en vigueur à la maison où l'on n'accorde pas le même sens à la présentation physique.

La quatrième raison fondamentale de l'échec scolaire s'explique dans le sens où l'école rejoint les intérêts socio-économiques de la classe dominante en reproduisant en son sein le clivage social entre travail intellectuel et travail manuel, clivage par lequel la domination s'exerce entre les groupes sociaux. L'école s'inspire de la philosophie de la supériorité de l'esprit sur le corps pour valoriser les activités intellectuelles et les attitudes qui y sont liées, au détriment des activités manuelles. Certes, l'école donne l'illusion d'être fondée sur un critère socialement neutre : l'intelligence. Mais à l'école, les activités intellectuelles sont prises au sens strict (il s'agit d'activités et de capacités fondées sur le langage écrit et oral). On sait

pourtant que l'intelligence recouvre en fait une réalité plus complexe et plus large, incluant les actes (c'est cette réalité qui n'est pas reconnue socialement, entre autres à l'école).

La cinquième et dernière raison est liée à l'importance de l'image parentale dans la formation de la personnalité enfantine. Les enfants de milieux populaires se font une image incomplète de leurs parents. Ceux-ci, en effet, sont dotés de pouvoir à la maison, mais les enfants ignorent le fait qu'au travail leurs parents sont sans pouvoir, suite à leur « non-savoir ». C'est cette image de leurs parents à la maison que les enfants vont transférer à l'école sur l'instituteur. En se soumettant totalement aux consignes de ce dernier, ils espèrent que leur croissance physique et leur passage à l'état adulte leur donnera les mêmes attributs que lui, le pouvoir et le savoir, d'où les phénomènes de résignation et de fatalisme face à l'échec scolaire. Tel n'est absolument pas le cas des enfants de classes supérieures. Prenant modèle sur leurs parents, à la maison et au travail (et par analogie sur l'instituteur), ils perçoivent cette fois le savoir comme un moyen d'accès au pouvoir.

Condition scolaire et action des libertaires

La condition scolaire, on l'a vu, se définit (comme la condition ouvrière) sur trois niveaux : conditions de travail, organisation du travail et division du travail. Aux conditions de travail dans l'entreprise (bruit, chaleur, posture, isolement...) correspondent les conditions de travail en classe (immobilisme, manque de matériel, exigüité des locaux...). A l'organisation du travail dans l'entreprise (rythmes, normes de production, embauche/licenciement...) correspond l'organisation du travail en classe (individualisme et compétition). Enfin, à la division du travail dans l'entreprise (hiérarchie entre concepteurs et exécuteurs) correspond la division du travail en classe (supériorité du travail intellectuel sur le travail manuel et toute-puissance de l'instituteur). En terme d'action, les luttes menées par les travailleurs se situent aussi à ces trois niveaux : conditions de travail (lutte pour plus de sécurité...), organisation du travail (refus des cadences...), division du travail (expériences d'autogestion...). Pour changer la condition scolaire, il faudrait donc à l'image des lut-

tes pour l'amélioration et la transformation de la condition ouvrière :

— améliorer les conditions matérielles de la vie en classe (horaires, locaux, équipement de base, documentation...), avant et après la classe (récréation, garderie, cantine, transports) ;

— modifier en profondeur l'organisation même de la classe et ses règles de fonctionnement (pédagogie de groupe, autonomie...) ;

— réfléchir à la finalité de l'école et au pouvoir qui s'y exerce. Les objectifs sociaux et pédagogiques devraient faire l'objet d'un débat et d'une négociation à la base avec tous les intéressés : parents, enfants, enseignants... C'est ainsi également que le contenu des apprentissages devrait être plus proche de la vie quotidienne et des événements familiaux des enfants et de leurs parents. Il faudrait revoir les contenus en fonction de la signification culturelle et de l'utilité sociale qu'ils ont aux yeux des enfants. Les activités d'éveil, par exemple, devraient servir à fabriquer des choses utiles (valorisation du travail manuel familial aux enfants) ou à exprimer/communiquer leur vécu extrascolaire. Quant aux apprentissages intellectuels, les techniques Freinet par exemple (journal scolaire, imprimerie, correspondance entre écoles) donneraient aux apprentissages intellectuels de base des débouchés réels ; elles leur confèreraient une utilité sociale immédiate et une signification compréhensible pour les enfants.

Pour conclure, si l'existe actuellement un mouvement de rénovation pédagogique, celui-ci s'intéresse trop aux démarches d'apprentissage, pas assez aux contenus. Il n'y a pas, par exemple, de remise en cause des programmes et des manuels en tant que tels. L'école véhicule pourtant les valeurs morales des enseignants et de la classe dominante. Les manuels de lecture du cours préparatoire (C.P.) sont la plupart du temps rédigés par des pédagogues, et non par des auteurs.

Il s'agirait d'autre part de s'ouvrir aux particularités culturelles des immigrés en France et réciproquement. Le rôle de l'enseignant, en effet, est de permettre aux enfants non-musulmans de savoir ce qu'est le Ramadan, l'Aïd, la circoncision et bien d'autres choses, comme il est aussi de permettre à l'enfant musulman de savoir ce qu'est la communion, le baptême, une messe ou... l'athéisme ! Il s'agirait aussi de s'ouvrir aux cultures des pays d'origine des parents, voire d'introduire des éléments de vie à l'école (géographie, calendrier...) ; ce troisième axe étant compris comme un moyen — au niveau du mythe et des fantasmes — d'évacuer d'éventuels problèmes psychologiques. Enfin, pour en revenir aux démarches pédagogiques, il s'agirait de s'éloigner d'un enseignement pur, de mettre en place des situations d'apprentissage, de recherche... et cela en variant le plus possible en fonction d'objectifs précis, en adaptant l'organisation de la classe en fonction de l'objectif recherché. Cela dit, il est évident qu'une telle démarche n'obtiendrait son efficacité pleine et entière qu'après une réduction des effectifs (une vingtaine d'enfants par classe au maximum au lieu de 30 à 35 actuellement). Certes, la solution n'est pas le préceptorat (en dehors du maître, point de salut !). Une ébauche de solution au problème de l'échec passe avant tout par une action en équipe éducative, action englobant tout à la fois décloisonnement entre classes, liaison maternelle/C.P./C.E.1*, travail en groupe, ouverture de l'école sur le quartier, interculturelisme, démocratie directe (conseil réunissant enfants, enseignants...), etc.

Eric DUSSART
(Gr. Benoît-Broutchoux)

* L'apprentissage de la lecture, notamment, doit pouvoir respecter le rythme de l'enfant.



CINÉMA

« Ordet », la Parole

On a fait du bruit autour de Jeanne d'Arc, de Carl Dreyer, qui est passé au théâtre des Amandiers, avec orchestre et tralalas... A une autre époque, on allait voir ce film dans un petit cinéma et on partageait une joie silencieuse avec cinq autres curieux ou admirateurs du cinéaste danois.

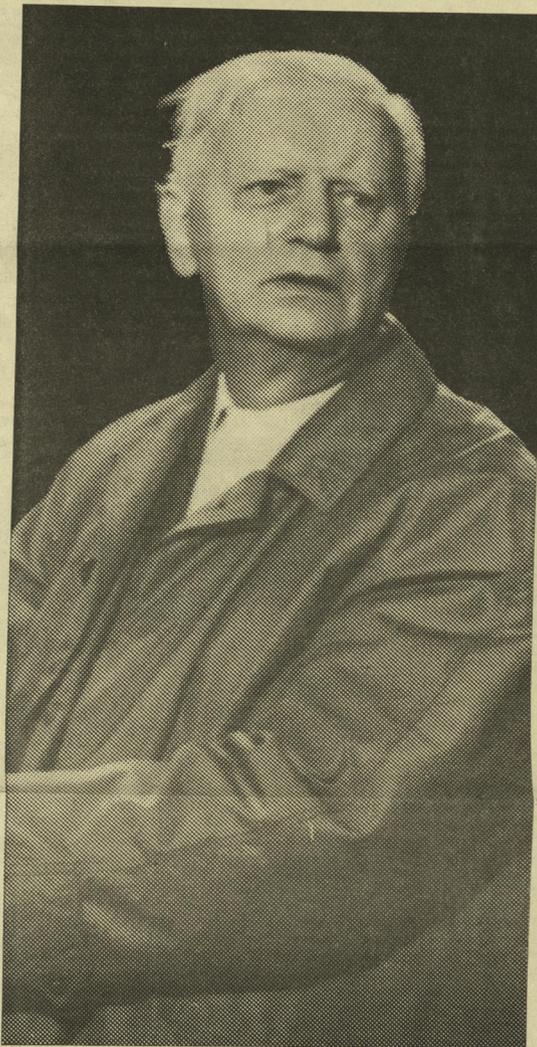
C'est ainsi que le spectateur se rendra au Saint-André des Arts, où se joue actuellement *Ordet*, autre film que Dreyer réalisa en 1954. Il faut voir *Ordet*, subir cet agacement des nerfs qu'engendre le rythme lent et tendu des scènes, vivre la surprise, l'éblouissement que ce chef d'œuvre austère et lumineux nous assène. Puis accueillir les questions qui jaillissent — non sous forme de questions d'ailleurs, mais sous celle d'un silence neuf qu'on se sent malgré soi et contre toute logique tenu de respecter.

L'énigme se résume en un mot : miracle. Au sens littéral du terme, tout le film est tramé pour qu'un miracle puisse avoir lieu : celle qui va mourir ressuscitera. Enorme ? Grottesque ! Non. Inexplicablement, définitivement, en toute lucidité... Non, chacun reste ébahi, bouleversé face au mystère. Pas celui de la résurrection, car les défenses de la pensée sont déjà prêtes ; mais le mystère de l'œuvre d'art, qui rend tangible l'inconcevable.

Il ne s'agit pas d'un pari ni d'une démonstration talentueuse. Mais d'un travail intense, image par image, avec pour outils le blanc, le noir, les gris ; pour décor le vent qui fait claquer les draps, le ciel immobile, les herbes hautes, la maison ; pour personnages un vieux paysan danois digne et tendre, sa famille et son fils fou, qui se prend pour Jésus Christ, parle d'une voix sépulcrale, et marche comme un prophète dans le désert.

Dreyer avance dans son film avec une sobriété exemplaire, il gomme ce qui n'est pas l'essentiel, aligne les scènes avec émotion... S'il se trompait d'un accent, s'il s'oubliait loin de son propos, il risquerait de ne pas aboutir à cette « Parole », ou plutôt qu'elle sonne faux, que l'intention dont il se nourrit devienne intraduisible, extérieure, lettre morte et dogmatique.

Tel n'est pas le cas. Et de cette société protestante du Nord, noyée dans ses rivalités d'églises, son intolérance, ses humains en forme de caricatures, il réussit admirablement à animer l'autre visage : celui d'une profonde inquiétude



Carl Th. Dreyer.

métaphysique, et d'une quête absolue qui parfois aboutit à la folie, mais aussi à la guérison, à la paix, à la parole.

Et quand retentit cette « Parole », ce n'est plus un pro-

phète qui crie ni un illuminé qui psalmodie, mais un homme qui ose murmurer. Alors à lieu le miracle.

Florence GUILLAUME

NOTES DE LECTURE

Bonnot et Rocker

UNE fois n'est pas coutume, parlons de livres qui traitent de l'anarchisme en langues étrangères. Tous les lecteurs du *Monde libertaire* ne lisent pas l'espagnol, l'anglais ou le russe, mais pour le militant, le curieux, qui désirent enrichir leurs connaissances, toutes les informations sont bonnes !

La bande à Bonnot et la vie de Rudolf Rocker sont deux sujets qui paraissent aux antipodes l'un de l'autre. De l'épopée de l'individualisme mêlé de banditisme à la vie militante de l'anarchiste allemand, il y a deux conceptions distinctes de l'anarchisme... Et même si l'on peut regretter que la première soit plus connue du « grand public », les deux font partie de l'histoire du mouvement libertaire.

On peut se demander ce qu'il y a à apprendre de nouveau sur la bande à Bonnot. Le livre de Richard Parry *The Bonnot gang*,

édité à Londres par Rebel Press en 1987, présente au lecteur de langue anglaise une relation historique des faits. Richard Parry a pris le contre-pied du Malcom Menzies, *En exil chez les hommes* (1), et a fait, comme il l'écrit dans la préface, « un judicieux mélange de saucées conflictuelles ». A noter une photographie inédite (1) d'un pique-nique des Causeries Populaires, en 1908, avec Libertad, Anna et Amandine Mahé et une carte événementielle du Paris de l'époque.

L'œuvre et la vie de Rudolf Rocker sont plus que mal connues du public français. Le livre de Peter Wienand, *Le rebelle né, Rudolf Rocker. Vie et œuvre*, édité par les éditions Kramer de Berlin (2), est une mine de renseignements sur ce militant. Depuis sa naissance à Mayence le 25 mars 1873 à sa mort, en septembre 1958 dans une communauté aux Etats-Unis, tout est disséqué par Peter Wie-

mand. Quatre cent soixante-treize pages où l'on suit le jeune social-démocrate allemand qui deviendra antimilitariste, puis « théoricien de l'anarcho-syndicalisme » et co-fondateur de l'Association internationale des travailleurs en 1923. L'intégrale de ses mémoires n'étant pas disponible, le livre de Wienand est le seul répertoire tangible à la fois sur la vie de Rudolf Rocker, le mouvement libertaire allemand et la fondation de l'A.I.T. En attendant que les groupes et individualités pensent à rééditer Rudolf Rocker en français...

T. P.

(1) En exil chez les hommes, Malcom Menzies. En vente à la librairie du Monde libertaire (90 F). Le livre *The Bonnot gang*, de Richard Parry (vendu 4 livres 95) peut être commandé à la librairie du Monde libertaire.

(2) Der « geborene » Rebell, Rudolf Rocker. Leben und Werk, Peter Wienand, en vente à la librairie du Monde libertaire (50 F).

Programmes de Radio-Libertaire (89.4)

Jeudi 4 février

- « 89.4 le matin » (10 h à 12 h) : actualité, faits divers et invités.
- « Mon nom est personne » (12 h à 14 h) : cinéma et théâtre.
- « Si vis pacem » (18 h à 19 h 30) : l'antimilitarisme avec l'Union pacifiste de France.
- « Les courants d'arts s'envolent... » (20 h 30 à 22 h 30) : émission artistique.
- « Epsilon » (22 h 30 à 1 h) : rock et dossiers.

Vendredi 5 février

- « Music Hall » (10 h à 12 h) : magazine des spectacles, animé par l'équipe du T.L.P.-Déjazet.
- « H. comme hasard » (12 h 30 à 14 h) : sciences et poésie.
- « Enlirez-vous » (15 h 30 à 17 h) : littérature.
- « Radio-Espéranto » (18 h à 19 h) : la langue internationale.
- « L'invité du vendredi » (19 h à 21 h) : deux heures avec un invité surprise.
- « A bâton rompu » (21 h à 22 h 30) : invités au gré de l'humeur et de la fantaisie de l'animateur.
- « Honky-Tonk » (22 h 30 à 3 h) : jazz et propos insoumis avec les auditeurs.

Samedi 6 février

- « Le père peinar » (10 h 30 à 11 h 30) : un mauvais moment à passer pour l'engeance autoritaire.
- « Chronique syndicale » (11 h 30 à 13 h 30) : l'actualité syndicale.
- « De bouche à orteils » (14 h 30 à 16 h 30) : magazine de la chanson avec des invités.
- « L'amarante » (16 h 30 à 17 h 30) : consommation et cadre de vie.
- « Musics in the glen » (17 h 30 à 18 h 30) : musiques et folklore irlandais.
- « Jazz en liberté » (22 h 30 à 24 h) : poussée free.

Dimanche 7 février

- « Ua yu quang bò » (8 h à 10 h) : émission culturelle et d'informations en langue chinoise.
- « La matinée anticléricale » (10 h à 12 h) : propos pieux avec la Libre Pensée.
- « Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : musique et invités.
- « Rouge profond » (20 h 30 à 22 h 30) : fantastique.
- « Mag, Mag, Mag » (22 h 30 à 1 h) : rock et musiques progressives.

Lundi 8 février

- « Chronique du lundi » (12 h à 14 h) : magazine de l'actualité et dossiers chauds.
- « Ça urge au bout de la scène » (20 h 30 à 22 h) : magazine sur la chanson française.
- « Humeur criminelle » (22 h à 24 h) : roman noir et polar.

Mardi 9 février

- « Bibliomanie » (12 h à 14 h) : littérature.
- « La clé de 13 » (19 h 30 à 20 h 30) : parole aux associations.
- « Radio-Libertaria » (20 h 30 à 22 h 30) : analyse libertaire de l'actualité proposée par des militants de la C.N.T.-A.I.T.
- « Blues en liberté » (22 h 30 à 1 h) : musiques.



ANNÉE DU DRAGON



À l'occasion du Nouvel An chinois et indochinois. ÉDITION SPÉCIALE

ASIE libertaire

Les anarchistes fêtent l'année du Dragon

Les Chinois, Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens de France fêteront le 16 février prochain leur nouvelle année, qui sera celle du dragon. A cette occasion, Radio-Libertaire et le *Monde libertaire* créeront l'événement et présenteront à leurs lecteurs et auditeurs les réalités politiques, économiques et sociales de l'Asie ; la Chine et le Sud-Est asiatique seront à l'honneur donc du 15 au 21 février sur Radio-Libertaire, et dans les n° 694 (11 février) et 695 (18 février) du *Monde libertaire*.

Secrétariat Radio-Libertaire et comité de rédaction

IRLANDE

Vingt ans de lutte

Le dimanche 30 janvier 1972, il y a tout juste seize ans, est rentré dans l'histoire, en Irlande et même bien au-delà, sous le nom de « Bloody Sunday », le dimanche sanglant. Ce jour-là des éléments du premier bataillon du régiment parachutiste de l'armée britannique, commandé par le lieutenant-colonel Derek Wilford, ouvrirent le feu sur une manifestation pacifique contre l'internement sans procès des militants politiques, à Derry (1).

Bilan : quatorze personnes tuées, dix-sept blessées. Cette boucherie inqualifiable révéla à l'opinion publique mondiale la réalité de l'occupation britannique de six des neuf comtés d'Ulster, la province septentrionale de l'Irlande, mais cet événement n'est pas une



Soldat britannique en patrouille.

bavure isolée. Elle s'inscrit bien dans les réponses apportées par le gouvernement britannique et ses alliés à l'agitation sociale, qui réémergait avec force à partir de 1968, et dont les manifestations se poursuivent encore aujourd'hui.

La lutte pour les droits civiques

L'Irlande du Nord est une entité politique créée en 1921 par les politiciens britanniques de l'époque pour répondre à un objectif précis. Pour mettre un terme à la guerre d'indépendance qui ravageait l'Irlande au lendemain de la Première Guerre mondiale, le cabinet britannique proposa à une délégation de l'I.R.A. (armée républicaine irlandaise), qui luttait contre l'occupation britannique et pour l'établissement d'une république indépendante sur l'ensemble des trente-deux comtés de l'île, l'alternative suivante :

— Soit la partition de l'île : vingt-six se verraient octroyer l'autonomie politique par l'instauration d'un statut de « *dominion* » comparable à celui du Canada. Six comtés du nord de l'île resteraient dans le Royaume-Uni. Grâce à ce découpage, les descendants de colons britanniques, de confession protestante et loyaux à la couronne, y seraient majoritaires, assurant le maintien des intérêts économiques britanniques dans cette région.

— Soit la guerre à outrance jusqu'à l'écrasement du mouvement républicain.

La délégation accepta la première proposition... En la présentant comme « un pas en avant ». Il s'ensuivit une division du mouvement républicain et une meurtrière guerre civile entre adversaires de ce traité et ses partisans qui, largement soutenus par les Britanniques, l'emportèrent définitivement en 1923. Un nouvel Etat est ainsi formé, « l'Etat libre », « The Free State », proclamé République en 1949. Tout cela bien sûr sans la moindre consultation des populations...

Au Nord, les loyalistes s'assurèrent la mainmise sur les institutions politiques dès la partition, niant l'expression politique de la minorité républicaine, de confession majoritairement catholique, qui représente plus d'un tiers de la population. Ils contrôlèrent entièrement le Parlement local par une parfaite maîtrise du découpage électoral, et même par l'instauration d'un suffrage censitaire selon des critères de logement qui excluaient les catholiques, victimes d'une discrimination criante au niveau social, pour le problème du logement comme pour l'emploi.

Face à cette situation, émergea en 1968 le C.R.A. (2), mouvement créé par des libéraux des deux communautés pour l'égalité des droits, et qui se concentra à ses débuts sur les problèmes de discrimination dans le logement. Son but était la démocratisation de l'Irlande du Nord et non le départ des Britanniques et la réunification de l'île. Le 24 août 1968, la première marche pour les droits civiques se déroula sans violence à Dungannon.

La suivante, qui rassembla deux mille personnes à Derry (3), fut dispersée avec une violence et une brutalité sans bornes par le R.U.C. et les Brigades spéciales, après avoir été interdite (4). Ceci amena d'ailleurs le C.R.A. à ajouter à ses objectifs la dissolution des Brigades spéciales et le retrait des lois les plus liberticides concernant l'ordre public. Le mouvement gagna encore en force. A Derry, un Comité d'action des citoyens fut créé par John Hume, plus tard leader du S.D.L.P. (5). Quinze mille personnes se rassemblèrent alors dans la ville le 12 novembre.

A l'initiative du mouvement People's Democracy, dont l'un des membres, Bernadette Devlin, deviendra célèbre en étant élue à Westminster à l'âge de vingt et un ans, une marche pour les droits civiques partit de Belfast le 1^{er} janvier 1969 pour Derry. Un type de protestation inspiré des luttes du mouvement noir aux Etats-Unis. Face à cette mobilisation grandissante, les loyalistes s'organisèrent. Un pasteur d'extrême droite, Ian Paisley, regroupa les plus durs et les plus activistes d'entre eux, et l'U.V.F. se reconstitua (6). A l'arrivée de la marche, à Derry, ils attaquèrent violemment la manifestation, avec la couverture des forces de l'ordre, et la ville devint un gigantesque champ de bataille. Les catholiques du Bogside, le plus important quartier de cette communauté, se barricadèrent dans leur ghetto pour résister aux assauts des loyalistes et des forces de l'ordre.

Toutes les manifestations dans les six comtés tournèrent dès lors à l'émeute. Le 12 juillet 1969, lors de la traditionnelle et toujours provocatrice parade annuelle des protestants dans Derry, les habitants réussirent à contenir les assauts des manifestants et de la police. Le gouvernement du Sud refusa toute aide aux assiégés. Car le siège de Derry venait de commencer. La population, ainsi que celle du quartier Falls Road à Belfast, s'organisa en « communes » gérées par un comité où siégeaient les représentants de chaque rue. Des gardes assuraient une surveillance des alentours vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Des radios libres furent créées.

La réponse de l'affrontement armé

Les pogroms contre les quartiers catholiques se multipliant, souvent encadrés par les Brigades spéciales, et entraînant l'exode vers le Sud de plusieurs milliers de personnes, le gouvernement britannique, soucieux de rétablir un ordre plus conforme à ses intérêts du moment, décida l'intervention de son armée en août 1969. Utilisée comme force-tampon entre les communautés, les affrontements cessèrent avec le retrait de la police et des Brigades spéciales, à la satisfaction des populations catholiques. Les « communes » de Derry et de Belfast connurent un instant de répit.

Le mouvement républicain, pendant cette période, était peu préparé à l'affrontement. Beaucoup de militants s'impliquaient individuellement dans le mouvement pour les droits civiques et adoptaient l'attitude non violente de ses dirigeants. Ils s'employaient toutefois particulièrement à la défense des quartiers. L'I.R.A., dont la dernière campagne remontait à dix ans, était peu armée et se révéla peu efficace pour cette défense. De plus, elle fit scission ainsi que Sinn Féin, le parti politique qui la soutient. Une majorité, les « Officiels », renonça à l'abstentionnisme traditionnel et évolua vers le réformisme, abandonnant la lutte armée en 1972, et toute référence au républicanisme pour finalement s'intituler Worker's Party. La minorité créa l'I.R.A. provisoire, et connut un développement rapide, grâce à l'engagement de jeunes volontaires décidés à participer concrètement à la défense de leurs communautés face aux pogroms. Son activité militaire s'accrut rapidement.

Face à cette reprise de l'affrontement armé, le gouvernement d'Irlande du Nord réintroduisit des lois spéciales répressives et l'emprisonnement sans procès. En vertu de ces nouvelles dispositions, des centaines de républicains furent arrêtés, ce qui renforça encore la mobilisation et son corollaire de répression, dont le « Bloody Sunday » n'est qu'un des épisodes les plus tragiques. Désormais, l'armée britan-

nique jouait son véritable rôle d'armée, rôle d'occupation et de répression.

Durant l'été 1972, elle lança l'opération « Motorman », la plus importante opération militaire britannique depuis la Seconde Guerre mondiale, pour investir et écraser les « communes » de Derry et d'ailleurs. Londres prenait les choses en main et devant l'incapacité de la classe politique loyaliste à contrôler la situation, les institutions locales furent suspendues pour un an, et la province directement administrée depuis Londres. L'année écoulée, après la mise en échec des négociations pour un partage du pouvoir entre loyalistes et S.D.L.P., due à la grève générale des premiers, l'administration directe fut reconduite... Elle dure encore.

Parallèlement au développement de la lutte armée, Sinn Féin connut des succès électoraux grandissants en Irlande du Nord, avec les votes de 42% de la communauté catholique aux élections locales et, depuis la fin de l'abstentionnisme traditionnel, un député à Westminster, qui ne siège pas. D'où une répression sans commune mesure avec ce qui peut se passer ailleurs en Europe occidentale :

— Après l'internement sans procès furent introduits les tribunaux à un seul juge, sans jurés, contre les républicains.

— La torture systématique dans les centres d'interrogation.

— Le retrait du statut politique pour les milliers de prisonniers politiques républicains et loyalistes, en mars 1976. Des luttes contre les conditions de détention entraînent des mobilisations très larges, contre les fouilles corporelles dans les prisons de femmes. Et la lutte des dix grévistes de la faim en 1981, membres de l'I.R.A. ou de l'I.N.L.A. (7), jusqu'à la mort, apporta un souffle considérable au mouvement républicain.

— L'utilisation de balles en caoutchouc, puis en plastique, utilisées sans consigne de tir, qui ont fait 17 morts dont de nombreux enfants et des centaines de blessés.

— Le meurtre aveugle de catholiques tirés au hasard par les organisations paramilitaires loyalistes.

La répression s'effectue maintenant de plus en plus étroitement avec la participation du gouvernement de Dublin, qui a promulgué tout un arsenal de lois spéciales. Collaboration renforcée par la signature du traité anglo-irlandais en novembre 1985 et la ratification

perdre de vue que notre but est que le retrait des Britanniques soit une victoire pour tous les opprimés et exploités d'Irlande du Nord et du Sud. Dans cette perspective, la lutte contre le capitalisme irlandais et l'Etat du Sud doit être couplée avec cet objectif. Cela Sinn Féin l'a maintenant intégré, mais en adoptant des vues socialistes étatistes laïques, qui lui valent la condamnation de l'Eglise, dont nous dénonçons les conséquences prévisibles.

Il est difficile de juger ici de l'opportunité de la lutte armée là-bas. Le fait est qu'elle existe et que son soutien populaire fait qu'elle n'est toujours pas vaincue, malgré la formidable machine de répression britannique, et que le problème de la défense des ghettos républicains se posera toujours. Il y a quelques années, un document des services de renseignement militaires de l'état-major britannique stipulait : « L'I.R.A. est un mouvement populaire issu des classes défavorisées des ouvriers des ghettos de Belfast et de Derry, des petits paysans des comtés frontaliers... Elle ne sera pas détruite, et la violence continuera en Irlande du Nord tant que persistera la présence britannique en Irlande ».

Tout ce qu'on pu obtenir les Irlandais, ils l'ont conquis par la lutte et non par les voies démocratiques légales, qui leur sont d'ailleurs toujours bouchées. Un communiqué interne du cabinet démocratique déclare : « Autant que nous puissions le prévoir, la Grande-Bretagne n'aura jamais intérêt à laisser l'Irlande du Nord devenir une partie d'un territoire se trouvant hors de la juridiction de Sa Majesté. Il semble donc très improbable que la Grande-Bretagne puisse jamais accepter cela, même si la population d'Irlande du Nord le souhaitait. »

Les objectifs de l'I.R.A. sont uniquement les forces d'occupation et de répression britanniques et loyalistes. Nous devons dénoncer les accusations de terroristes portées contre eux, qui rappelle trop le vocabulaire pétainiste à l'encontre des résistants français, quelles que soient nos divergences politiques. Le vrai terrorisme, c'est l'Etat, qu'il soit britannique, irlandais ou autre.

La solidarité contre la répression ; le refus argumenté de la dénonciation de cette lutte en des termes empruntés à la propagande britannique, mais la critique sur nos propres bases ; la solidarité concrète à la mesure de nos moyens, avec les mouvements de lutte des



par Dublin de l'Acte unique européen qui permet l'extradition de militants du Sud vers le Nord.

Quelle solidarité ?

La situation faite au peuple irlandais, brièvement résumée dans ces lignes, ne peut nous laisser indifférents. Toute personne éprise de justice et de liberté, soucieuse des droits de l'homme, ne peut que dénoncer cet état de fait. Militants révolutionnaires, nous ne pouvons nous limiter à cette solidarité humanitaire. Anti-impérialistes, nous devons être solidaires d'une lutte visant à faire reculer, en Europe même, l'un des plus fidèles valets de l'impérialisme que nous subissons de ce côté-ci du rideau de fer, l'impérialisme U.S., sans soutenir aveuglément telle ou telle organisation dont les projets politiques sont par trop différents des nôtres, et en éclaircissant nos positions face à cette lutte de libération nationale et à cette lutte armée.

Nous dénonçons toute idéologie nationaliste et religieuse. Notre solidarité doit s'exercer sans

exploités, des femmes pour le divorce et l'avortement (où nos camarades anarchistes sont présents) contre l'impérialisme : voilà ce que nous, anarchistes, pouvons entreprendre, solidaires que nous sommes de toutes les femmes et tous les hommes en lutte contre leur exploitation.

Denis MARCHAND
(Gr. Francisco-Sabate)

(1) Seconde ville d'Irlande du Nord, majoritairement catholique, appelée par les Britanniques Londonderry.

(2) C.R.A. : Association pour les droits civiques.

(3) A comparer avec l'ensemble de la population d'Irlande du Nord : un million cinq cent mille habitants.

(4) R.U.C. : gendarmerie nord-irlandaise. Brigades spéciales : milice supplétive. Toutes deux composées quasi exclusivement de loyalistes.

(5) S.D.L.P. : Parti social-démocrate du travail ; parti nationaliste modéré hostile à la lutte armée, reconnu comme interlocuteur par les loyalistes et les Britanniques.

(6) U.V.F. : Force des volontaires d'Ulster ; organisation protestante para-militaire illégale.

(7) I.N.L.A. : Armée de libération nationale irlandaise, branche armée du parti républicain socialiste irlandais (I.R.S.P.) issue d'une scission de l'I.R.A. officielle qui refusa l'abandon de la lutte armée et de la question nationale.